

Guide de base pour l'évaluation du bien-être social



Version française

© Cirad, Cifor, 2000
ISBN 2-87614-389-5

Publié par :

Centre de coopération internationale en
recherche agronomique pour le développement (Cirad)
Département des forêts
TA 10 – C
Campus International de Baillarguet
34398 Montpellier Cedex 5 - France
Tél. : + 33 (0)4 67 59 37 89
Fax : + 33 (0)4 67 59 37 33
<http://www.cirad.fr>

et

Center for International Forestry Research (Cifor)
PO Box 6596 JKPWB, Jakarta 10065, Indonésie
Tél. : + 62-251 622 622
Fax : + 62-251 622 100
Mel: cifor@cgjar.org
<http://www.cgjar.org/cifor>

Cet ouvrage a été publié avec le concours de :

Commission européenne
Ligne budgétaire B7-6201
relative aux Forêts tropicales
Bruxelles, Belgique

Deutsche Gesellschaft für
Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH
Eschborn, Allemagne

Ministère des Affaires étrangères (MAE)
Paris, France

United States Agency for International Development (USAID)
Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique

Version anglaise originale :

©1999 by Center for International Forestry Research
ISBN: 979-8764-21-8

Diffusion :

La librairie du Cirad
TA283/04
Avenue Agropolis
34398 Montpellier Cedex 5 – France
Tél. : + 33 (0)4 67 61 44 17
Fax : + 33 (0)4 67 61 55 47
Mel : librairie@cirad.fr

Guide de base pour l'évaluation du bien-être social

Équipe du CIFOR

Carol J. P. Colfer, Mary Ann Brocklesby,
Chimère Diaw, Priscilia Etuge, Mario Günter,
Emily Harwell, Cynthia McDougall,
Noemi Miyasaka Porro, Roberto Porro,
Ravi Prabhu, Agus Salim, Mustofa Agung Sardjono,
Bertin Tchikangwa, Anne Marie Tiani,
Reed Wadley, Joe Woelfel et Eva Wollenberg

Manuel n°1 Directives pour le développement, le test et la sélection de critères et indicateurs pour une gestion durable des forêts
Prabhu R., Colfer C.J.P. et Dudley R.G.

Manuel n°2 Ensemble générique des critères et indicateurs du CIFOR
Equipe C&I du CIFOR

(CD-ROM EN ANGLAIS INCLUANT LES MANUELS N°3 ET 4 DANS LA JAQUETTE DU MANUEL N°2)

Manuel n°3 CIMAT (logiciel de modification et d'adaptation des critères et indicateurs)
Prabhu, R., Haggith M., Purnomo H., Rizal A., Sukadri D., Taylor J., et Yasmi Y.

Manuel n°4 Documents de référence concernant les critères et indicateurs du CIFOR
McDougall C., Isbadi I.R., Santoso L., Corless M. et Purnomo H. (eds.)

Manuel n°5 Guide de base pour l'évaluation du bien-être social
Colfer C.J.P., Brocklesby M.A., Diaw C., Etuge P., Günter M., Harwell E., McDougall C., Porro N.M., Porro R., Prabhu R., Salim A., Sardjono M.A., Tchikangwa B., Tiani A.M., Wadley R.L., Woelfel J. et Wollenberg E.

Manuel n°6 Méthodes complémentaires pour l'évaluation du bien-être social
Colfer C.J.P., Brocklesby M.A., Diaw C., Etuge P., Günter M., Harwell, McDougall C., Porro N.M., Porro R., Prabhu R., Salim A., Sardjono M.A., Tchikangwa B., Tiani A.M., Wadley R.L., Woelfel J. et Wollenberg E.

Manuel n°7 Guide de notation et d'analyse pour l'évaluation du bien-être social
Salim A. et Colfer C.J.P. avec la participation de McDougall C.

Manuel n°8 Qui compte le plus ? Évaluer le bien-être social dans la gestion durable des forêts
Colfer C.J.P., Prabhu R., Günter M., McDougall C., Porro N.M. et Porro R.

Manuel n°9 Application de l'analyse multicritère à l'évaluation des critères et indicateurs
Mendoza G.A. et Macoun P. avec Prabhu R., Sukadri D., Purnomo H. et Hartanto H.

Version française réalisée par le Cirad-forêt

Coordination scientifique

Charles Doumenge

Relecteurs

Didier Babin

Ronald Bellefontaine

Jean-Guy Bertault

Marie-Anne Delègue

Philippe Deleporte

Charles Doumenge

Sylvie Gourlet-Fleury

Plinio Sist

Traduction

Yvonne Cunnington

Marie-Anne Delègue

Chimère Diaw

Fatou Kandji Diaw

Francesca Leach

Robert Nasi

Binta Sall

Hamidou Sall

Assistance éditoriale

Amel Chantir

Annie Molina

Laurence Rodriguez

Claudia Potel

INTRODUCTION À LA VERSION FRANÇAISE DES MANUELS DE CRITÈRES ET INDICATEURS

Cette mallette renferme neuf manuels issus d'un projet de recherche de quatre ans coordonné par le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR ; basé à Bogor, en Indonésie), en partenariat avec divers organismes tels que l'Organisation africaine du bois (OAB) pour certains tests effectués sur le continent africain. Le projet en question concernait des tests interdisciplinaires de critères et indicateurs (C&I) de gestion forestière durable couvrant plusieurs pays et continents (Allemagne, Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon, Indonésie, Australie, Etats-Unis d'Amérique et Brésil).

Les manuels que vous tenez en main constituent une contribution de ce projet à l'évaluation de la viabilité de la gestion forestière. Ils exposent :

- (1) des lignes directrices pour la conduite de tests de C&I adaptés aux contextes spécifiques ;
- (2) un ensemble générique de C&I ;
- (3) des méthodes pour l'identification des parties prenantes à la gestion forestière et pour l'évaluation de leur bien être, ainsi que ;
- (4) des techniques destinées à résoudre les différences d'opinion et à intégrer les points de vue des membres des équipes en charge des tests.

Si les documents papier sont aujourd'hui présentés en français, cela n'est pas encore le cas pour les CD-ROM insérés dans cette mallette. Il s'agit des volumes 3 et 4, inclus dans la jaquette du manuel n°2. Ils comprennent un ouvrage de référence sur les critères et indicateurs ainsi que le logiciel CIMAT, destiné à aider les usagers dans l'adaptation des C&I à leurs besoins spécifiques. Le CD-ROM inclus dans le volume 6 reste aussi en anglais. Nous espérons pouvoir traduire ces textes ultérieurement, lorsque le temps et les ressources le permettront.

Les manuels rassemblés dans cette série sont destinés à toute personne désireuse d'évaluer la viabilité de forêts individuelles gérées —au moins en partie— pour l'exploitation du bois d'œuvre. Les usagers de ces manuels pourront être des personnes intéressées par la certification, des évaluateurs de projets, des bailleurs de fonds, des chercheurs, des responsables gouvernementaux, voire des communautés locales.

Le maintien et l'amélioration des conditions environnementales et sociales sont au centre de notre vision de la « durabilité » de la gestion forestière. Ces C&I répondent à des questions écologiques, sociales, politiques et de production que les équipes en charge des tests ont jugées importantes dans leurs tentatives d'évaluation. Bien que ces C&I puissent être utiles dans une large gamme de contextes, chaque ensemble de C&I devra être adapté à son contexte spécifique. La plupart d'entre-eux sont également valables dans le cadre des aires protégées et, dans une moindre mesure, dans celui des forêts gérées par les communautés rurales.

TABLE DES MATIÈRES

Pour une évaluation dans les régions forestières exploitées	9
Le guide de base.	13
La crème des critères et indicateurs	17
1 Identification	
♦ des parties prenantes	23
1.1. Qui compte le plus ?	25
1.2. Analyse des groupes cible	29
2 Évaluation de la sécurité de l'accès aux ressources	
♦ entre les générations	33
2.1. Tableau historico-écologique	35
2.2. Cartographie participative.	37
2.3. Accès des générations successives aux ressources forestières : évaluation par la méthode des petits cailloux	40
3 Évaluation des droits et des moyens	
♦ pour une gestion forestière coopérative et équitable	45
Une autre utilisation de la méthode des petits cailloux.	48
4 Évaluation	
♦ des autres aspects.	53
5 Mode	
♦ de notation.	57
Glossaire.	61
Bibliographie.	65

LISTES DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

► LISTE DES SIGLES

CIFOR	Centre pour la Recherche Forestière Internationale (Center for International Forestry Research)
CIMAT	Logiciel de Modification et d'Adaptation de critères et indicateurs
OAB	Organisation Africaine du Bois
OIT	Organisation Internationale du Travail
UICN	Union Mondiale pour la Nature

► LISTE DES ABRÉVIATIONS

angl.	traduction anglaise
C&I	critères et indicateurs
com. pers.	communication personnelle
PFNL	produits forestiers non ligneux
SIG	système d'information géographique
UGM	unité de gestion forestière



**Pour une évaluation
dans les régions
forestières exploitées**



Les manuels pour l'évaluation du bien-être social sont destinés aux personnes et aux organisations désireuses d'évaluer la durabilité d'une exploitation forestière pour le bois d'œuvre. Ils s'adressent donc à des utilisateurs potentiels variés (certIFICATEURS, sociétés forestières privées ou publiques, bailleurs de fonds, populations locales, gouvernements, chercheurs, etc.). Bien qu'ils soient adaptés à des évaluations ponctuelles, ils peuvent également être utilisés dans le cadre d'un programme de suivi pour l'amélioration conjointe de l'état des forêts et des conditions de vie des populations humaines qui y résident. Des travaux préliminaires menés par le CIFOR et d'autres organismes ont montré que le bien-être des populations des zones forestières exploitées à des fins commerciales est un élément éthique et pratique essentiel de la gestion durable des forêts, au même titre que la sauvegarde et le renforcement des fonctions écologiques.

Le défi posé par une évaluation simple, rapide et fiable du bien-être social a poussé le CIFOR à conduire une étude comparative des méthodes de sciences sociales appropriées à ce genre d'exercice (Colfer, 1997). Ces manuels ont été élaborés sur la base de résultats obtenus dans le cadre de tests systématiques menés au Cameroun, en Indonésie et au Brésil, et en s'appuyant sur des travaux complémentaires réalisés à Trinidad, au Gabon et aux États-Unis. Une évaluation correcte de la durabilité de la gestion forestière suppose, en sus des méthodes exposées dans ce manuel, que les évaluateurs :

- se rendent sur les chantiers des sociétés forestières en question ainsi que dans les villages avoisinants,
- posent des questions pertinentes aux populations locales,
- et examinent les données disponibles auprès de la société et des services gouvernementaux locaux.

Ces manuels d'évaluation reposent sur un ensemble de critères et indicateurs (C&I) mis au point par les équipes du CIFOR en divers points du globe. Ces C&I fournissent une grille de référence permettant de mesurer la viabilité d'une forêt donnée (y compris le bien-être des personnes qui l'habitent ou qui vivent à sa proximité). Ils devront être adaptés aux conditions locales (par exemple en utilisant le logiciel CIMAT et les autres manuels de la série de C&I du CIFOR).

Dans le cadre de ce manuel, nous allons mettre l'accent sur les questions sociales les plus cruciales. Nous supposons que les problèmes écologiques et ceux liés à la foresterie classique sont aussi pris en considération lors de l'évaluation de la durabilité de la forêt. Nous conseillons également de prévoir des données géoréférencées qui pourront être utilisées dans des systèmes d'informations géographiques (SIG), ce qui facilitera également leur comparaison avec les résultats d'autres recensements ou avec d'autres données statistiques. Pour permettre à l'utilisateur de déterminer plus facilement si une forêt est gérée ou non de manière durable, nous proposons, à partir de notre expérience antérieure, un certain nombre d'étapes à suivre et un système de notation qui pondère séparément les questions sociales.

Les meilleures évaluations du bien-être social sont généralement effectuées par des sociologues qualifiés. Cependant, comme toutes les personnes susceptibles d'y participer ne disposeront pas forcément de toutes ces compétences, nous avons rédigé deux manuels distincts. Le premier, le *Guide de base pour l'évaluation du bien-être social* se présente comme un « livre de recettes ». Ce n'est pas le manuel idéal mais nous pensons néanmoins qu'il peut être utile aux évaluateurs qui ne seraient pas des sociologues confirmés.

Chaque utilisateur devra cependant :

- posséder des facilités de communication et d'ouverture au dialogue avec une multitude de parties prenantes, notamment avec les populations locales et les travailleurs ;

- savoir s'entourer d'interprètes si nécessaire ;
- avoir suffisamment de patience pour encourager et demander des informations auprès des groupes les moins accessibles, comme les femmes, les pygmées, les exclus ;
- disposer d'une capacité de jugement objectif des informations, sans prendre parti pour l'un ou l'autre groupe d'intérêt ;
- être conscient des différences culturelles et être curieux des systèmes de gestion locaux ;
- prendre le temps nécessaire pour les évaluations de terrain (dans l'idéal, au moins un mois).

Le présent guide de base comprend cinq étapes :

1. l'identification des parties prenantes concernées ;
2. l'évaluation de la sécurité de l'accès aux ressources pour les générations actuelles et futures ;
3. l'évaluation des droits et moyens à mettre en œuvre pour une gestion forestière coopérative ;
4. l'évaluation de la santé des forêts, de celle des acteurs impliqués et des cultures qu'ils véhiculent ;
5. la proposition d'une méthode de notation simplifiée.

La description de chaque méthode s'accompagne de suggestions concernant l'échantillonnage et le matériel requis. Tout doit contribuer à représenter la diversité des parties prenantes à la gestion forestière dans la région considérée, leurs intérêts respectifs, leurs états de santé et leurs préoccupations. On veillera donc à inclure les femmes, les groupes ethniques marginalisés, les classes d'âges sous-représentées, les pauvres et autres exclus. On ne négligera pas non plus les questions de représentativité des groupes et on recherchera la plus grande variété de points de vue possible. On n'insistera jamais assez sur la nécessité d'utiliser les langues vernaculaires. Chaque méthode requiert un minimum de matériels, en général assez peu coûteux : papier, stylos, cailloux ou

graines, grandes feuilles de papier, tableaux pour rames de papier, marqueurs, etc. L'évaluation sera aussi beaucoup plus facile et rapide si on dispose d'un ordinateur portable.

Il est vivement recommandé de lire l'ensemble du manuel avant de commencer une évaluation, les premières étapes pouvant faciliter les suivantes, si on y est bien sensibilisé et bien préparé.

Le manuel n°6 *Méthodes complémentaires pour l'évaluation du bien-être social* contient un certain nombre de méthodes complémentaires dont nous avons pu mesurer l'utilité au cours du projet du CIFOR. Bien que les sociologues les aient trouvées précieuses pendant les tests sur le terrain, nous les avons retirées du guide de base, soit parce qu'elles pouvaient faire double emploi avec d'autres méthodes déjà exposées, soit parce qu'elles étaient difficiles à manipuler pour des non-sociologues. Les spécialistes préféreront, bien entendu, choisir eux-mêmes les méthodes qu'ils jugent adaptées à leurs situations, et ce serait nier leurs compétences que de les obliger à en suivre certaines plutôt que d'autres. La démarche préconisée dans le manuel n°6 fait une très large place au jugement professionnel. Nous suggérons donc aux sociologues d'examiner toutes les méthodes décrites et de choisir celles qu'ils jugeront les mieux adaptées à la zone à évaluer.

Le *Guide de notation et d'analyse pour l'évaluation du bien-être social* constitue le troisième manuel de la série lié à ce thème (manuel n°7). La partie consacrée à la notation décrit une méthode permettant de systématiser un jugement qualitatif, afin de prendre en considération tous les C&I et de les évaluer. La partie se rapportant à l'analyse ne nécessite qu'un minimum de connaissances en informatique. Elle guide pas à pas le lecteur dans l'analyse de données quantitatives, depuis leur saisie jusqu'aux procédures statistiques que l'utilisateur désire réaliser. Les explications supposent que l'utilisateur est à même de manipuler ses données sur les logiciels Excel et SPSS.



Le guide de base

Ce « livre de recettes » s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent évaluer la durabilité d'une forêt gérée pour l'exploitation commerciale du bois. Il tient compte du fait que la zone forestière exploitée ou ses environs seront vraisemblablement habitées, et que toute gestion durable devra prendre en compte le bien-être des populations humaines résidentes. Des procédures distinctes de celles présentées dans ce manuel doivent être développées en parallèle pour évaluer les questions écologiques ou les aspects associés à la gestion forestière classique.


Du fait de la grande variabilité des utilisateurs éventuels de ce manuel, nous l'avons conçu pour des personnes titulaires d'une licence en sciences naturelles ou d'un diplôme équivalent. Quel que soit le cas, nous espérons que les utilisateurs sauront aussi puiser dans les méthodes alternatives et complémentaires fournies dans le manuel n°6.

Ce Guide de base pour l'évaluation du bien-être social a pour objectif d'aider à rassembler toutes les informations nécessaires pour évaluer les principes, les critères et les indicateurs présentés ci-dessous. Il est important de garder en mémoire ces P, C & I lors de la lecture des méthodes décrites dans ce manuel. Cela vous aidera à évaluer de manière équitable et précise le bien-être social de la zone considérée. L'une des premières tâches consiste à inscrire les principes, critères et indicateurs sur un tableau de référence, si possible une feuille de calcul d'un tableur infor-

matique, auquel on pourra se référer et faire des ajouts tout au long du processus d'évaluation (des exemples se trouvent dans le manuel n°7 *Guide de notation et d'analyse*).

La méthode de notation repose sur un barème variant de 1 à 10, pondéré par l'importance du principe. Le *Guide de notation et d'analyse* vous aidera à faire ces évaluations qualitatives.

Prenez bien connaissance de toutes les étapes de l'évaluation avant le démarrage du processus.



Le présent manuel comprend cinq parties :

1. identification des parties prenantes concernées par la gestion forestière ;
2. évaluation de la sécurité de l'accès aux ressources entre les générations ;
3. évaluation des droits et des moyens pour une gestion forestière coopérative et équitable ;
4. évaluation de la santé des forêts, des acteurs forestiers et des traditions culturelles ;
5. description d'une méthode de notation.

L'identification de C&I sociaux utiles et, d'une manière plus générale, l'évaluation du bien-être social, a toujours été et demeure l'un des points les plus difficiles à résoudre. Pour mettre au point ces C&I, nous avons adopté une approche progressive, en commençant par un cadre conceptuel (Colfer *et al.*, 1995), puis en testant ces C&I sur différents sites (Prabhu *et al.*, 1996 ; Federal Ministry for Environment, Youth and Family, 1996 ; Colfer *et al.*, 1996a et b et 1997a). Nous les avons sans cesse améliorés (Prabhu *et al.*, 1998 ; Colfer *et al.*, 1997b). Si la liste que nous avons dressée présente des améliorations par rapport aux versions antérieures, elle reste encore provisoire et devra sans aucun doute être adaptée aux contextes spécifiques.

Rappelons ici plusieurs conclusions importantes auxquelles nous sommes parvenus à la suite des tests sur le terrain.

1. Les variations entre sites observées parmi les C&I sociaux étaient plus importantes que les variations relevées entre les C&I écologiques ou ceux relatifs à la foresterie. Cette grande variabilité reflétait à la fois la variété humaine et la difficulté méthodologique posée par l'évaluation du bien-être social.

2. La concordance inter-sites des principes et des critères était supérieure à celle des indicateurs ou des vérificateurs. Cela reflète une fois encore la grande diversité avec laquelle se manifeste le bien-être social et confirme que les indicateurs et les vérificateurs devront toujours être adaptés aux conditions locales.

3. Chaque méthode testée a dû être modifiée sur le terrain (notamment au niveau de la langue, de l'identification des parties prenantes, des produits forestiers en question). Ces adaptations seront inévitables.

Notre définition de la durabilité comprend le maintien ou l'amélioration du bien-être social et des fonctions écologiques des écosystèmes. La note obtenue pour cette évaluation du bien-être social devrait fournir le tiers de la note finale de l'évaluation de la durabilité de l'exploitation forestière (incluant aussi la notation des aspects écologiques et des opérations de foresterie classique).

Dans la plupart des méthodes, nous avons opté pour des tailles d'échantillons indépendantes de celles des populations. En effet, en partant du principe que le travail sur le terrain sera de courte durée, une bonne représentation de la diversité des populations locales doit l'emporter sur des considérations statistiques. Toutefois, si l'on dispose du temps et des ressources nécessaires, il serait préférable d'ajuster l'échantillonnage à l'importance des populations (échantillonnage proportionnel).

Un manuel idéal —encore à venir— devrait fournir une méthode propre à l'évaluation de chacun des indicateurs jugés importants. La somme de toutes ces notes donnerait celle de chaque critère. Nous n'en sommes pas encore là. Actuellement, nous présentons des méthodes qui fournissent des données permettant de mieux cerner les problèmes identifiés à l'aide des C&I ; elles concernent plus particulièrement les critères, qui ont une application plus large que les indicateurs, plus spécifiques. Les évaluateurs, en se référant au *Guide de notation et d'analyse*, se doivent de faire des estimations pertinentes de chaque indicateur et de les combiner pour obtenir la note finale de durabilité. Le jugement humain demeure primordial pour l'utilisation de ce manuel et pour l'évaluation du bien-être social en général.



**La crème
des critères
et indicateurs**



<p>P.1</p>	<p>LA GESTION FORESTIÈRE PRÉSERVE OU AMÉLIORE UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX RESSOURCES ET AUX BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES POUR LES GÉNÉRATIONS PRÉSENTES ET FUTURES.</p>
<p>C 1.1</p>	<p><i>La gestion de la forêt est assurée localement et permet un contrôle efficace de la pérennité et de l'accès aux ressources¹.</i></p>
<p>i 1.1.1</p>	<p>Les droits de propriété et les droits d'usage des ressources (au sein de chaque génération et entre elles) sont clairement définis et respectent les droits préexistants.</p>
<p>i 1.1.2</p>	<p>Les règles et les normes d'utilisation des ressources sont connues et appliquées.</p>
<p>i 1.1.3</p>	<p>Les conflits sont résolus sans violence.</p>
<p>i 1.1.4</p>	<p>L'accès aux ressources forestières est localement perçu comme équitable.</p>
<p>i 1.1.5</p>	<p>Les populations rurales considèrent qu'elles peuvent accéder aux ressources en toute sécurité.</p>
<p>C 1.2</p>	<p><i>Les bénéfices économiques tirés de l'utilisation de la forêt sont équitablement répartis entre les acteurs forestiers.</i></p>
<p>i 1.2.1</p>	<p>Les mécanismes de partage des bénéfices sont considérés comme équitables par les communautés locales.</p>
<p>i 1.2.2</p>	<p>Des opportunités d'emplois et de formation sont proposées par les sociétés forestières aux populations locales et aux populations dépendantes de la forêt.</p>
<p>i 1.2.3</p>	<p>Les salaires et les autres prestations procurées par les entreprises sont conformes aux normes nationales et/ou à celles de l'Organisation internationale du travail (OIT).</p>
<p>i 1.2.4</p>	<p>La compensation des préjudices causés par les uns ou les autres est juste.</p>
<p>i 1.2.5</p>	<p>Les divers produits forestiers sont utilisés de manière optimale et équitable.</p>
<p>C 1.3</p>	<p><i>Les habitants lient leur avenir et celui de leurs enfants à la gestion des ressources forestières.</i></p>
<p>i 1.3.1</p>	<p>Les habitants investissent dans leur cadre de vie (du temps, des efforts, de l'argent, etc.).</p>
<p>i 1.3.2</p>	<p>L'émigration est faible².</p>
<p>i 1.3.3</p>	<p>Les gens reconnaissent la nécessité d'un équilibre entre le nombre d'habitants et l'utilisation des ressources naturelles.</p>
<p>i 1.3.4</p>	<p>Les enfants reçoivent une éducation (de manière formelle et informelle) en matière de gestion des ressources naturelles.</p>
<p>i 1.3.5</p>	<p>La destruction des ressources naturelles par les communautés locales est rare.</p>
<p>i 1.3.6</p>	<p>Les habitants conservent des liens spirituels ou affectifs avec la terre.</p>

¹ Il va sans dire que ce critère est très étroitement lié aux critères écologiques et de « gestion forestière classique ».

² Les indicateurs 1.3.2 et 3.1.2 peuvent sembler contradictoires. De faibles taux d'émigration (i 1.3.2) indiquent que les gens associent leur avenir et celui de leurs enfants à la préservation de la forêt mais la nécessité d'un équilibre entre le nombre d'habitants et l'utilisation des ressources naturelles (i 3.1.2) peut les conduire à encourager l'émigration. Cette contradiction se manifestera en cas de détérioration des conditions de vie.

P.2	LES PARTIES PRENANTES CONCERNÉES ONT DES DROITS RECONNUS ET LES MOYENS DE GÉRER LES FORÊTS DE MANIÈRE COOPÉRATIVE ET ÉQUITABLE.
C 2.1	<i>Il existe des mécanismes efficaces pour une communication à double sens entre les parties prenantes concernant la gestion forestière.</i>
i 2.1.1	> 50% du personnel des sociétés forestières et des fonctionnaires forestiers parlent une ou plusieurs langues locales, ou bien > 50% des femmes autochtones parlent la langue nationale.
i 2.1.2	Les réunions entre les acteurs locaux se déroulent à une fréquence satisfaisante, avec une bonne représentation de la diversité locale et des interactions de bonne qualité.
i 2.1.3	Les contributions de toutes les parties prenantes sont mutuellement respectées et appréciées de manière généralement satisfaisante.
C 2.2	<i>Les acteurs locaux ont une connaissance détaillée et partagée de l'utilisation des ressources forestières (y compris concernant les groupes d'usagers et les rôles respectifs des hommes et des femmes) ; ils ont également connaissance des plans d'aménagement forestier avant leur application.</i>
i 2.2.1	Il existe des plans et des cartes explicitant l'imbrication des utilisations des ressources par les différentes parties prenantes.
i 2.2.2	Des plans et des cartes à jour ainsi que des études de base sont facilement disponibles, détaillant les opérations forestières, comme par exemple les zones de coupe et les routes en construction, ainsi que leur évolution au cours du temps.
i 2.2.3	Des études ethnosociologiques concernant les populations locales sont disponibles et sont consultées.
i 2.2.4	Les gestionnaires reconnaissent les intérêts et les droits légitimes des autres parties prenantes.
i 2.2.5	Les PFNL sont gérés en fonction des intérêts et des droits des acteurs locaux.
C 2.3	<i>Un accord existe sur les droits et les responsabilités des parties prenantes.</i>
i 2.3.1	Le niveau de conflit est acceptable pour l'ensemble des parties prenantes.

<p>P.3</p>	<p>LA SANTÉ DES ACTEURS FORESTIERS, LA VITALITÉ DES TRADITIONS CULTURELLES ET L'ÉTAT SANITAIRE DES FORÊTS SONT ACCEPTABLES POUR TOUTES LES PARTIES PRENANTES.</p>
<p>C 3.1</p>	<p><i>Les activités humaines et les conditions environnementales s'équilibrent.</i></p>
<p>i 3.1.1</p>	<p>Les conditions environnementales affectées par les utilisations humaines sont stables ou en voie d'amélioration.</p>
<p>i 3.1.2</p>	<p>L'immigration et/ou l'accroissement naturel de la population sont compatibles avec le maintien de la forêt.</p>
<p>C 3.2</p>	<p><i>La relation entre la gestion forestière et la santé publique est reconnue.</i></p>
<p>i 3.2.1</p>	<p>Les gestionnaires forestiers coopèrent avec les autorités de la santé publique sur tout ce qui touche aux maladies liées à la gestion forestière.</p>
<p>i 3.2.2</p>	<p>L'état nutritionnel des populations locales est correct (par exemple : la croissance des enfants est conforme aux normes internationales de poids et taille ; le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est faible)³.</p>
<p>i 3.2.3</p>	<p>Les employeurs forestiers respectent les normes de travail et de sécurité de l'OIT et prennent la responsabilité des risques sanitaires liés à la forêt encourus par les travailleurs.</p>
<p>C 3.3</p>	<p><i>La relation entre la pérennité de la forêt et les traditions culturelles est reconnue comme importante.</i></p>
<p>i 3.3.1</p>	<p>Les gestionnaires forestiers sont capables d'expliquer les liens existants entre les différentes traditions culturelles et la forêt.</p>
<p>i 3.3.2</p>	<p>Les plans d'aménagement forestiers reflètent l'attention portée aux questions culturelles locales.</p>
<p>i 3.3.3</p>	<p>Il n'y a pas d'augmentation significative des signes annonciateurs d'une désintégration culturelle.</p>

³ Le fait que cet indicateur ne soit pas forcément directement lié à son critère est une illustration des lacunes de ce troisième critère qui, à la différence des deux premiers, n'a pas fait l'objet de tests systématiques sur le terrain.



Identification des parties prenantes

1



La première étape de toute procédure d'évaluation relative au bien-être social dans les forêts gérées pour l'exploitation du bois d'œuvre consiste à identifier les parties prenantes de la gestion forestière. Tenir une société forestière d'Afrique pour responsable du bien-être des consommateurs « verts » européens n'a pas de sens ; par contre, que les sociétés forestières soient en partie responsables du bien-être des populations rurales qui vivent dans leur voisinage immédiat, est une idée largement acceptée. Lors de l'évaluation, il importe donc de bien identifier ces « acteurs forestiers ».

Ce processus d'identification des parties prenantes concernées par la gestion durable des forêts comporte deux étapes. La première⁴ consiste à établir le « tableau de ceux qui comptent le plus dans la gestion forestière ». Il permet tout simplement de distinguer parmi les parties prenantes celles sur lesquelles se concentrer. La deuxième étape s'appelle « l'analyse des groupes cible » (Mount Cameroon Project, 1996). Cette méthode permet d'identifier les personnes que les habitants de la région considèrent comme importantes et pour quelles raisons. Dans le manuel n°6 nous fournissons deux méthodes complémentaires pour aider à réaliser cette évaluation : les matrices de Wollenberg (1977) et l'analyse en réseau neural CatPac de Woelfel.

1.1. QUI COMPTE LE PLUS ?⁶

OBJECTIF : Il s'agit d'identifier un nombre restreint de parties prenantes ayant des liens étroits avec les forêts en question et qui doivent de ce fait participer à l'évaluation et à la gestion forestière. On rassemblera plusieurs types d'informations à propos de ces acteurs forestiers et on s'en servira pour évaluer leur bien-être.

MÉTHODE : Cette méthode suppose la création d'un tableau. Les parties prenantes que l'on estime importantes au départ sont listées dans la première ligne. On s'appuiera sur les connaissances préalables de l'équipe d'experts, sur des entretiens avec des tiers bien informés et sur la littérature existante. Des discussions informelles avec les responsables locaux et des membres des communautés rurales permettront de mieux

cerner les parties prenantes considérées comme incontournables pour une gestion forestière durable. Sur la première colonne du tableau, figureront sept paramètres : proximité, droits préexistants, dépendance, pauvreté, savoir local, liens entre culture et forêt, et manque de pouvoir. Ces paramètres sont définis dans les encadrés⁷ ci-après. Ils traduisent l'importance de la forêt pour ces acteurs forestiers.

NOTATION : Après avoir listé les parties prenantes et les groupes d'utilisateurs en haut de la page, indiquez au moyen d'une note quels sont leurs rapports avec chaque paramètre :

1	=	fort
2	=	moyen
3	=	faible
var.	=	variable

⁴ Cet ordre peut être inversé si l'évaluateur n'est pas en mesure d'identifier toutes les parties prenantes. Mais, d'une manière générale, nous avons constaté que l'identification grossière nécessaire pour le « tableau de ceux qui comptent le plus » était relativement facile à réaliser en faisant appel à des personnes de la zone en question.

⁶ Cette méthode est décrite plus en détail dans Colfer et al. (1999).

⁷ Des discussions ont eu lieu sur la combinaison éventuelle du « savoir local » avec « liens culture - forêt ». Même si nous ne l'avons pas fait ici, une telle démarche pourrait s'avérer justifiée dans certains contextes. La « pauvreté » a été supprimée lors de certains tests ; et une « éthique de la conservation » a été considérée comme un autre paramètre à inclure éventuellement.

La note attribuée dépendra de vos premières observations et des avis des personnes que vous aurez rencontrées. Ensuite, la moyenne de chaque colonne est calculée (sans tenir compte des notations « variables ») et reportée en bas du tableau. D'après notre expérience, la note « éliminatoire » est une note inférieure à 2. Mais cette estimation doit être réexaminée, et révisée le cas échéant. Afin que les méthodes présentées dans ce manuel soient faciles à utiliser, il importe que les groupes qui comptent vraiment — que nous

appellerons « les acteurs forestiers »— ne soient pas trop nombreux. L'idéal est un nombre compris entre trois et sept. Examinez donc vos différentes catégories de parties prenantes et d'utilisateurs de manière critique, afin de vous assurer que certaines ne peuvent pas être combinées entre elles, tout en vous assurant de bien prendre en compte la diversité humaine la plus importante possible. Procédez à la sélection finale des acteurs forestiers dont vous évalueriez ensuite le bien-être.

E XEMPLE DE FORMULAIRE

TABLEAU DE CEUX QUI COMPTENT LE PLUS
EXEMPLE DE CÔTE D'IVOIRE

Paramètres	Agni (<i>indigènes</i>)	Ouvriers forestiers	Autochtones (<i>ivoiriens</i>)	Allochtones (<i>étrangers</i>)	Tâcherons (<i>entrepreneurs</i>)	Fonctionnaires forestiers	Ressortissants ivoiriens	Responsables de sociétés	Environnementalistes	Consommateurs
Proximité	1	1	1	1	2	3	3	3	3	3
Droits préexistants	1	var.	2	3	var.	2	2	3	3	3
Dépendance	1	1	1	1	2	1	3	1	3	3
Pauvreté	1	1	1	1	2	3	var.	3	var.	var.
Savoir local	1	2	2	2	2	3	3	3	3	3
Liens culture - forêt	1	2	2	2	var.	3	2	3	2	3
Manque de pouvoir	2	1	1	1	2	3	var.	3	3	var.
Moyenne	1,14	1,33	1,43	1,57	2,00	2,57	2,60	3,17	2,83	3,00

1 = élevé, 2 = moyen, 3 = faible, var. = variable

D ÉFINITIONS

1. PROXIMITÉ À LA FORÊT

Par proximité, il faut entendre simplement : « voisins de la forêt ». Cela implique que les personnes qui vivent près de la forêt en question peuvent avoir un impact non négligeable sur celle-ci. L'inclusion, dans la gestion forestière, des personnes qui ont facilement accès à la forêt peut s'avérer bénéfique. Au contraire, celles qui se sentent injustement exclues des forêts avoisinantes peuvent avoir la capacité de les dégrader, directement ou indirectement. Certains chercheurs ont proposé que l'on inclue dans cette dimension la proximité affective, en plus de la proximité physique. Dans certains cas, ceux qui éprouvent un attachement envers une forêt agissent sur elle (parfois de loin).

2. DROITS PRÉEXISTANTS

Souvent, les forêts menacées font l'objet de revendications territoriales conflictuelles. Parfois même, les sens que recouvrent droits fonciers et droits d'usage sont également sources de conflits. Il arrive que des communautés humaines qui ont occupé une zone donnée pendant des décennies, des siècles, voire des millénaires, aient vu récemment leurs droits traditionnels usurpés ou sérieusement compromis. Si cela est le cas, il est très important, tant d'un point de vue éthique que pratique, que ces droits soient reconnus. La reconnaissance et le respect des droits de ces populations sur la forêt sont une simple question de justice. D'un point de vue purement pratique, le sentiment d'injustice peut conduire à toutes sortes de problèmes, depuis le non-respect des politiques forestières jusqu'à une augmentation du nombre de conflits, du vandalisme et de la violence.

3. DÉPENDANCE

Dans de nombreux massifs forestiers, il existe des communautés qui dépendent de la forêt pour un certain nombre de biens et de services. Ces populations chassent, pêchent, collectent des aliments, des médicaments et des fibres ou pratiquent l'agroforesterie. Dans bien des cas, elles n'ont guère d'alternative à ce mode de vie (étant entendu que cela peut changer, bien sûr). Les besoins des personnes qui dépendent de la forêt pour leur subsistance doivent être pris en compte dans la gestion durable des forêts. D'un point de vue éthique, il importe de préserver l'accès aux moyens de subsistance. D'un point de vue pratique, les personnes dont les enfants souffrent de la faim parce que l'accès à la forêt leur est interdit risquent de ne pas en respecter les limites.

4. PAUVRETÉ

Ce concept n'est pas sans danger, du fait des significations très variées qu'il revêt de par le monde. Dans le contexte qui nous intéresse, il s'agit de faire la différence entre ceux dont la survie dépend de l'utilisation de la forêt (comme les Dayaks, agriculteurs itinérants de Kalimantan ; les Pygmées Bakola ou les agriculteurs Bantou au Cameroun) et ceux qui se servent de la forêt pour accroître un revenu déjà satisfaisant (comme un magnat du bois ou un fonctionnaire des services forestiers).

DÉFINITIONS

5. SAVOIR LOCAL

Les personnes qui vivent dans des régions forestières détiennent souvent un savoir unique et utile qu'elles tirent d'une connaissance intime et ancienne de leur environnement. Leur savoir peut porter par exemple sur la faune et son comportement, sur les plantes et leur gestion, sur l'emploi ou les techniques de transformation de produits forestiers, etc. Ce savoir local est précieux en tant que tel, vu notre méconnaissance relative de l'écologie des forêts (particulièrement des forêts tropicales). Il peut en outre jouer un rôle important en permettant une participation active et bénéfique des populations locales à la gestion des forêts. Le fait que leur savoir soit reconnu et mis à profit peut contribuer à responsabiliser les populations locales et à améliorer la communication et la coopération entre celles-ci et les gestionnaires forestiers.

6. LIENS CULTURE - FORÊT

Les cultures (ou les modes de vie), notamment celles des communautés forestières, sont généralement très intégrées à leur environnement. Il peut exister des sites sacrés, des systèmes symboliques qui confèrent un sens à la vie et sont intimement liés à l'idée que les gens se font d'eux-mêmes, des plantes qui peuvent procurer une certaine sécurité (alimentaire, médicinale ou autre) en période de pénurie, et de multiples autres aspects. Dans la mesure où le mode de vie d'une communauté donnée est lié à la forêt, la survie de sa culture est menacée par la disparition de cette forêt et la diversité culturelle humaine s'en trouverait appauvrie. La désintégration culturelle porte donc atteinte au bien-être social.

7. MANQUE DE POUVOIR

Dans de nombreuses régions, les personnes qui vivent dans les forêts ou à proximité ont relativement peu de pouvoir par rapport aux autres parties prenantes. Le pouvoir peut se fonder sur l'éducation, la richesse, les relations avec le gouvernement ou les autorités locales reconnues. L'existence d'un manque de pouvoir au niveau local risque de nuire à la forêt, les personnes n'ayant pas les moyens de protéger leurs ressources vis-à-vis de forces extérieures. Il peut s'en suivre une dégradation de l'environnement et une atteinte au bien-être des populations rurales. Un autre facteur qui entre en ligne de compte dans la question du pouvoir est de déterminer qui sont les personnes qui détiennent le savoir « qui compte ». Réduire les personnes au silence ou ne pas leur donner la parole, ce qui est courant, peut avoir des répercussions dangereuses, comme de les rendre moins capables et moins désireuses de participer à une gestion forestière coopérative. Cela risque aussi de limiter les possibilités des gestionnaires forestiers classiques d'acquérir un savoir précieux.

1.2. ANALYSE DES GROUPES CIBLE

OBJECTIFS :

- Confirmer de manière systématique les parties prenantes locales et les groupes d'usagers.
- Évaluer les perceptions locales de la répartition du pouvoir entre les groupes⁸.
- Décrire, de manière qualitative, les utilisations de la forêt et les tendances dans la région.

MATÉRIEL : Nous vous conseillons d'adapter le formulaire ci-après à la situation locale. Prévoyez un nombre d'exemplaires suffisant pour toutes les réunions prévues. Si possible, équipez-vous d'un tableau pour rames de papier et de grandes feuilles de papier. Certains chercheurs se sont servis de magnétophones mais il faut prévoir un temps considérable pour la transcription.

PARTICIPANTS : Dans le cadre du processus itératif d'évaluation, vous commencerez vraisemblablement par remplir le « tableau de ceux qui comptent le plus ». Des discussions informelles avec les responsables locaux et des membres des communautés locales vous permettront de mieux cerner les parties prenantes avec lesquelles il vous faudra compter. Pour une communauté donnée, prévoyez de constituer au moins trois groupes de dix personnes environ. Vous pouvez envisager des groupes :

- hommes - femmes ;
 - anciens - adultes - jeunes ;
 - agriculteurs - gardiens de troupeaux - chasseurs-cueilleurs ;
 - ouvriers des sociétés forestières - membres des communautés locales - responsables forestiers ;
- ou autres, selon les différences existantes entre les personnes et leurs modes d'interaction. Il importe de

ne pas oublier que, dans de nombreux groupes, les femmes hésitent à parler devant les hommes, auquel cas il faut envisager des groupes séparés. La participation des femmes est nécessaire et mérite une attention particulière. On consultera la matrice de Wollenberg dans le manuel n°6, afin d'avoir d'autres idées sur la façon de couvrir toute la diversité existant au sein d'une communauté. Il ne sera sans doute pas possible de représenter toutes les différences sociales importantes au travers de cette seule méthode⁹.

MÉTHODE¹⁰ : Le groupe cible s'organise autour d'une série de questions et/ou de problèmes. Ces questions et ces problèmes s'insèrent directement dans le cadre fourni par les deux formulaires ci-joints (identifiés entre crochets [] après chaque question ou problème). Bien que des versions légèrement plus détaillées de ces formulaires se soient avérées utiles au Mont Cameroun (Brocklesby *et al.*, 1997), certains chercheurs les ont simplifiés. Ce choix dépendra du contexte propre à chaque évaluation¹¹.

Nous vous suggérons de tenir compte des problèmes et des questions suivantes mais, là encore, les circonstances locales peuvent vous amener à les adapter.

- Dressez la liste des groupes les plus concernés par l'utilisation de la forêt et sa gestion, et classez-les par ordre d'importance décroissante. [formulaires Impacts et Intérêts-Pouvoir]
- Pourquoi ces personnes sont-elles considérées comme importantes ? [formulaire Impacts]
- Quelles sont les principales activités (ayant des effets positifs - négatifs sur l'environnement ?) de ce groupe d'usagers ?¹² [formulaire Impacts]

⁸ Cette information complémentaire sur le pouvoir peut permettre de confirmer les conclusions du « tableau de ceux qui comptent le plus ». L'évaluation des différences de pouvoir s'est avérée particulièrement difficile.

⁹ Tchikangwa et al. (1998) ont sélectionné des communautés locales et le personnel d'un projet de conservation. Ils ont pu de la sorte se faire une idée précise des différentes perceptions de ces groupes (cf. le Critère 2.3 : « un accord existe sur les droits et les devoirs des parties prenantes »).

¹⁰ Nous nous sommes inspirés ici d'un document de l'UICN (IUCN, 1997 : 132-3) et de Brocklesby et al. (1997). La méthode a été testée en outre par Diaw et al. (1998), McDougall (1998), Porro et Porro (1998), Sardjono et al. (1997), Tchikangwa et al. (1998) et Tiani et al. (1997).

¹¹ McDougall (1998), par exemple, a constaté qu'il était difficile sur le terrain de faire la différence entre importance et pouvoir. Elle a aussi trouvé difficile de séparer les activités des intérêts.

¹² Règlement de chasse, délimitation de territoires, mécanismes de surveillance, sont autant d'exemples d'activités ayant un impact positif ; mais couper un arbre pour en ramasser les fruits, la pêche électrique, une exploitation non durable de produits forestiers, constituent des exemples d'activités ayant un impact négatif.

○ Quelles seraient les incidences de la participation ou non-participation de ces personnes à une gestion forestière classique ? [formulaire Impacts]

○ Indiquez leurs intérêts et classez-les par ordre d'importance, en précisant ce qui risque de changer à l'avenir. [formulaire Intérêts - Pouvoir]

○ Classez leur pouvoir par ordre d'importance et indiquez l'orientation des changements à venir. [formulaires Intérêts - Pouvoir]

Au début d'une réunion, expliquez au groupe son objet. Ces questions sont toujours délicates et doivent être abordées avec tact.

Autant que possible, on demandera à une personne d'animer le débat et à une autre de prendre des notes. Si cela n'est pas possible, on pourra avoir recours à un magnétophone mais Tchikangwa *et al.* (1998) estiment que le temps nécessaire à la transcription constitue un des inconvénients de cette méthode. McDougall (1998) et Porro & Porro (1998) recommandent l'emploi de tableaux pour rames de papier, qui donnent aux gens à la fois un sentiment de propriété et l'impression d'avoir participé à l'élaboration d'un produit commun. Lorsque le nombre d'analphabètes est important, on veillera à faire le maximum de dessins plutôt

que d'écrire. Diaw *et al.* (1998) ont constaté que ce processus responsabilisait les populations locales. Il importe que la réunion soit menée par une personne compétente, capable de contrôler les participants qui parlent trop et d'encourager les timides ; son talent pourra faire toute la différence entre une analyse de groupe cible réussie ou ratée. Une réunion ne devrait pas durer plus d'une heure et jamais plus de deux heures ; elle doit rester agréable pour les participants.

ANALYSE ET APPLICATION ULTÉRIEURE : Il est important de relire soigneusement ses notes après la réunion, afin de remplir correctement les formulaires. Les formulaires, complétés sur la base de vos discussions, doivent être contrôlés avec quelques participants afin de vérifier que vous avez bien compris leurs intentions. Si vous disposez de très peu de temps, Tchikangwa *et al.* (1998) conseillent de remplir les formulaires au cours des réunions de groupes.

Ce processus devrait vous permettre d'acquérir une bonne connaissance des principaux acteurs locaux dans leur milieu, et vous procurer quelques indices sur les tendances dans la zone qui vous intéresse.

FORCES (+) ET FAIBLESSES (-) DE L'ANALYSE DES GROUPES CIBLE

- + Les participants (particulièrement les groupes vulnérables) se sentiront peut-être plus à l'aise s'ils sont dans un groupe de personnes similaires.
- + Les interactions au sein d'un groupe enrichissent la qualité et la quantité des informations recueillies.
- + Il est possible d'identifier différents points de vue entre plusieurs groupes membres de la communauté considérée.

- L'animateur doit être capable de stimuler les interactions au sein du groupe pendant la réunion.
- Cet instrument suppose que la personne qui effectue l'analyse interprète, dans une certaine mesure, les réponses des participants.
- Certaines personnes peuvent répugner à exprimer leur point de vue en présence d'un étranger, et certaines réponses ne seront peut-être pas tout à fait exactes. Pour rassembler des informations valables et complètes, il importe donc qu'un climat de confiance puisse s'établir avec le modérateur et au sein du groupe dès le début du processus.

Tiré d'IUCN (1997)

FORMULAIRE D'ANALYSE DES GROUPES CIBLE - [IMPACTS]

Parties prenantes ou Groupes d'utilisateurs	Pourquoi ce groupe est-il important ?	Quelle est l'activité de ce groupe d'utilisateurs ?			
		Rôle dans la gestion forestière	Activités positives	Activités négatives	Impacts

FORMULAIRE D'ANALYSE DES GROUPES CIBLE - [INTÉRÊTS - POUVOIR]

Parties prenantes ou Groupes d'utilisateurs	INTÉRÊTS				POUVOIR		
	Déclarés	Rang	Variation	Raisons	Rang	Variation	Raisons
Pygmées	Accès aux zones de chasse	5	-		1	-	
	Accès aux plantes médicinales		-				
Bantou	Plantations d'arachides	4	-		3	-	
	Accès aux zones de chasse	3	-				
	Jachères (forêts secondaires)	7	-				
Société forestière	Exploitation forestière	1	-		9	=	
	Viande de brousse	1	+				
Projet de conservation	Protection des gorilles	10	=		3	=	

Dans la colonne « Intérêts » :

La note « 10 » signifie que l'activité ou le rôle des acteurs est favorable à la gestion durable de la forêt.

La note « 1 » signifie que cette activité ou ce rôle est défavorable à la gestion durable.

Changement : estimation de la probabilité d'un changement futur du rôle des acteurs dans la gestion durable et de son orientation.

Le signe plus « + » indique que l'activité de la partie prenante sera de plus en plus favorable à la gestion durable.

Le signe moins « - » indique que l'activité de la partie prenante sera de moins en moins favorable à la gestion durable.

Le signe égale « = » indique que l'incidence de l'activité de la partie prenante sur la gestion durable ne changera pas.



**Évaluation de la sécurité
de l'accès aux ressources
entre les générations**

2



Pour une gestion forestière durable, le caractère fondamental que constitue la sécurité d'un accès aux ressources entre les générations se manifeste dans le poids relatif de 40% que nous lui avons attribué dans l'évaluation du bien-être social. La hauteur de cette allocation représente pour nous le fait que :

- il est dans l'intérêt des personnes qui dépendent des ressources forestières que ces ressources soient toujours en quantité suffisante ;

- les personnes qui ont un accès garanti aux ressources forestières locales pour eux-mêmes et pour leurs descendants ont tendance à prendre davantage soin des forêts ;

- lorsqu'elles ont le sentiment que le partage des bénéfices de la forêt est équitable, ces personnes sont plus susceptibles d'avoir un effet positif sur ces forêts.

Ce pourcentage de 40% n'est pas fixé une fois pour toutes. Les évaluateurs doivent l'adapter si besoin est. Ils trouveront dans le manuel n°7 des conseils qui les aideront dans cette tâche.

Les C&I dont il est question dans ce chapitre se rapportent à la sécurité d'un accès aux ressources entre les générations (voir Chapitre « La crème des C&I », **Principe 1**, page 19). Trois méthodes vous sont proposées pour l'évaluation de ce principe : le tableau historico-écologique, la cartographie participative et l'accès aux ressources pour chaque génération (méthode des petits cailloux)¹³.

2.1. TABLEAU HISTORICO-ÉCOLOGIQUE

Cette méthode est adaptée du Projet Mont Cameroun et d'après Anne-Marie Tiani¹⁴.

OBJECTIFS :

- Évaluer les changements de disponibilité des différentes ressources locales au cours du temps, et définir les tendances évolutives à venir (Critères 1.1 et 1.3).

- Faire un état des lieux de l'utilisation des ressources, ainsi que des règles et des conditions d'accès qui les régissent (Critère 1.1).

PARTICIPANTS : Sélectionnez des groupes de 5 à 10 participants, en vous basant en premier lieu sur les catégories d'acteurs forestiers identifiées auparavant. Pour

fixer le nombre de groupes nécessaires, n'oubliez pas qu'il faut tenir compte des avis des hommes et des femmes, des jeunes et des moins jeunes, des pauvres et des riches, et des ethnies locales concernées.

Constituez des groupes supplémentaires si besoin est. Il est possible que d'autres différences apparaissent en d'autres endroits et qu'il faille les inclure ; ne l'oubliez pas.

MATÉRIEL : Vous devrez construire un tableau. L'idéal est de dessiner une grille sur une grande feuille de papier, de dimensions suffisantes pour que les participants puissent distribuer des cailloux (ou tout autre objet dénombrable) dans les différentes cases. Vous aurez besoin de 100 cailloux¹⁵.

¹³ Voir aussi la méthode des petits cailloux décrite au chapitre 3.

¹⁴ Le Projet du Mont Kilum (Province du Nord-Ouest, Cameroun) a également présenté cette méthode lors d'un atelier en novembre 1995.

¹⁵ N'importe quel petit objet de taille uniforme peut être utilisé. Diaw, par exemple, a utilisé des noix ; l'équipe de Sardjono, des boutons ; McDougall, des grains de maïs ; Porro et Porro, des fèves de cacao. C'est l'occasion de faire appel à votre créativité et à votre capacité d'adaptation !

MÉTHODE : Le groupe se composera de l'équipe d'évaluation (un animateur et une personne chargée de prendre des notes) et des représentants du groupe d'acteurs forestiers dont il est question. Avant la réunion, essayez de connaître les dates des événements importants qui se sont produits dans la région, de manière à pouvoir aider ceux qui ont du mal à se repérer dans le temps¹⁶.

○ Expliquez aux participants que vous souhaitez savoir comment leur accès aux ressources évolue avec le temps.

○ Dans chaque groupe, demandez aux participants de désigner quatre types de ressources qui ont pour eux de l'importance. Leurs préférences différeront sans doute selon le sexe, le groupe ethnique, etc.

○ Préparez le tableau : indiquez dans la première ligne les dates passées (ou des événements locaux marquants) selon une périodicité de 5 ans environ et dans la première colonne les ressources importantes. Indiquez aussi des dates qui concernent le futur (au minimum dans 5 et 20 ans d'ici)¹⁷.

○ Donnez les 100 cailloux au groupe et demandez aux participants de les répartir entre les dates (à raison de 100 cailloux pour chaque ligne ou ressource), les 100 cailloux représentant cette ressource à travers le temps.

○ Demandez aux participants d'expliquer les raisons de cette répartition et relevez les informations qui se rapportent aux C&I que vous tentez d'évaluer. Notez aussi les distributions des cailloux sur une feuille de papier, afin de vous y référer ultérieurement.

Durant les discussions, essayez de garder présents à l'esprit les C&I, en relevant tous les témoignages et les informations qui s'y rapportent, en vue de leur

saisie ultérieure sur la feuille de calcul principale de C&I. Il arrive souvent qu'un commentaire marginal, au sujet duquel vous n'aviez pas pensé à poser de questions, donne les renseignements les plus utiles pour votre évaluation. Les résultats indiquent les tendances évolutives de la disponibilité des ressources telles qu'elles sont perçues par les personnes interrogées. Il est donc très important que les évaluateurs évitent de donner leur avis, afin de réduire au minimum leur influence sur les résultats.

DURÉE : Il faut compter en moyenne une session de formation de deux heures pour deux animateurs, et une demi-heure d'entretien pour chaque groupe, durant laquelle un tableau concernant quatre ressources peut être rempli.

ANALYSE ET NOTATION¹⁸ : Il est nécessaire de procéder en trois étapes. Saisissez d'abord sur une feuille particulière du tableur les données résultant de la distribution des cailloux. Vous devrez y noter la répartition des cailloux de chaque groupe ; ces données vous indiqueront les tendances relatives aux ressources ou aux produits sélectionnés.

Ensuite, entrez la liste des C&I (voir l'encadré du chapitre « La crème des C&I ») dans une feuille de calcul (mais pas dans la feuille de calcul principale). Examinez les renseignements que vous avez recueillis au cours des discussions. Tapez un compte-rendu rapide des témoignages et des preuves que vous avez rassemblées sous chaque critère ou indicateur approprié. Par exemple, si vous avez des renseignements au sujet des règles locales, reportez-les sous l'indicateur 1.1.2. Si les participants mentionnent

¹⁶ McDougall (1998) insiste sur le fait que les évaluateurs doivent bien être au courant de l'histoire locale. Certaines personnes de la communauté qu'elle évaluait provenaient d'autres régions et, dans certains cas, avaient amené avec eux le nom de leur village d'origine. De tels événements doivent être connus pour parvenir à des résultats précis.

¹⁷ A Trinidad, par exemple, comme les personnes interrogées n'étaient pas satisfaites de la méthode des petits cailloux, Günter (1998) a eu recours à un questionnaire. Pour estimer l'évolution temporelle de la durabilité, il a posé les questions suivantes : « A votre avis, quelle était (est, sera) la surface totale des forêts naturelles à Trinidad (en % des terres) ? En 1960 ____ ? Aujourd'hui ____ ? En 2040 ____ ? » Il a terminé cette série de questions en demandant : « Sur quoi vous êtes-vous fondés pour donner ces estimations : sur la réduction des surfaces forestières ou sur les restrictions de gestion ? » (com. pers. 12/97).

¹⁸ Porro et Porro (1998) suggèrent de comparer ces résultats à ceux issus de la méthode des petits cailloux sur « l'accès aux ressources par génération » (manuel n°6) afin de mieux appréhender la sécurité de l'accès aux ressources entre les générations. Des conseils supplémentaires au sujet de l'analyse de ces données figurent dans le manuel n°7.

des activités telles que la construction d'églises ou de mosquées, celles-ci sont des exemples pour l'indicateur 1.3.1 (« les habitants investissent dans leur cadre de vie »). N'oubliez pas de préciser la source de vos renseignements.

Enfin, attribuez à chaque témoignage ou à chaque preuve une note de 1 (le moins susceptible d'être durable) à 10 (le plus susceptible d'être durable). Entrez la note de chaque élément d'information dans la feuille de calcul principale sous le critère ou l'indicateur concerné.

EXEMPLE DE TABLEAU : Le tableau ci-après est issu d'une ancienne version de la méthode qui ne prenait pas en compte les périodes à venir. Il est essentiel que le tableau que vous allez construire comprenne **au moins deux colonnes supplémentaires** pour dans cinq et vingt ans. Porro et Porro (1998) estiment que six dates constituent un maximum pratique à éviter de dépasser.

TABLEAU 1 : AGRICULTRICES AUTOCHTONES

Ressources	1962	1967	1972	1977	1982	1987	1992	1997	2002	2017	Total
Palmes	2	4	8	13	15	17	19	22			100
Bœuf	25	22	20	15	8	5	3	2			100
Egusi	1	2	3	5	14	20	25	30			100

Adapté de Brocklesby et al. (1997).

2.2. CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE¹⁹

OBJECTIFS :

○ Mettre en évidence la manière dont les gens perçoivent les droits et les devoirs vis-à-vis des ressources locales (Critères 1.1 et 1.3).

○ Décrire le fonctionnement des systèmes locaux de gestion des ressources (notamment, les règles, la surveillance, les sanctions, la résolution de conflits, etc. ; Critères 1.1 et 1.2).

PARTICIPANTS : Sélectionnez des groupes de 5 à 10 personnes, comprenant de préférence un mélange des différents acteurs forestiers (y compris des jeunes et des moins jeunes, diffé-

rents groupes ethniques et différentes professions). Selon notre propre expérience, la constitution de groupes masculins et féminins séparés donne de meilleurs résultats. Cette méthode est souvent plus informelle et conviviale que les autres, et les échanges de points de vue peuvent soulever des aspects importants à évaluer.

Remarquez si certaines catégories d'individus ne s'expriment pas (groupes ethniques marginalisés, castes inférieures). Il peut alors s'avérer nécessaire de leur faire réaliser des cartes séparément. Sélectionnez des **groupes différents et plus hétérogènes** que ceux choisis pour la méthode du tableau historico-écologique.

¹⁹ Pour une description plus approfondie de la cartographie participative, voir entre autres : Momberg et al., 1996 ; Stockdale & Ambrose, 1996 ; Panday et al., 1997 ; Joint Forest Management Support Project, 1992 (I and II) ; Molnar, 1989 ; Bruce, 1989

MATÉRIEL : Les participants peuvent dessiner les cartes sur de grandes feuilles de papier ou sur du papier calque (pour pouvoir superposer les calques correspondant aux différents aspects) ou bien simplement sur le sol (à recopier ensuite sur papier). Distribuez des feutres de différentes couleurs ou tout autre matériel pour dessiner. Porro et Porro (1998) recommandent d'utiliser un caméscope ou une caméra vidéo, si l'on peut disposer d'un matériel de ce type et si les participants n'y voient pas d'inconvénients.

MÉTHODES : Votre équipe devra comprendre un animateur et une personne chargée de prendre des notes. Rappelez aux participants de ne pas perdre de vue les C&I à évaluer. Un des avantages majeurs de cette méthode est qu'elle peut éventuellement soulever des points sur lesquels les gens hésitent à parler. Le but n'est pas d'obtenir une carte très précise, mais plutôt d'identifier les aspects saillants de leur système de gestion et leur propre représentation de leur environnement. Au cours de ce travail, posez des questions concernant la sécurité foncière, les problèmes de gestion (accès aux ressources, division du travail, contrôle) et le partage des bénéfices tirés des forêts.

Il est parfois plus facile de s'appuyer au départ sur une carte préexistante ou simplifiée pour orienter les participants. Il faudra que vous décidiez avec le groupe de l'étendue de la zone à cartographier. Celle-ci doit être suffisamment

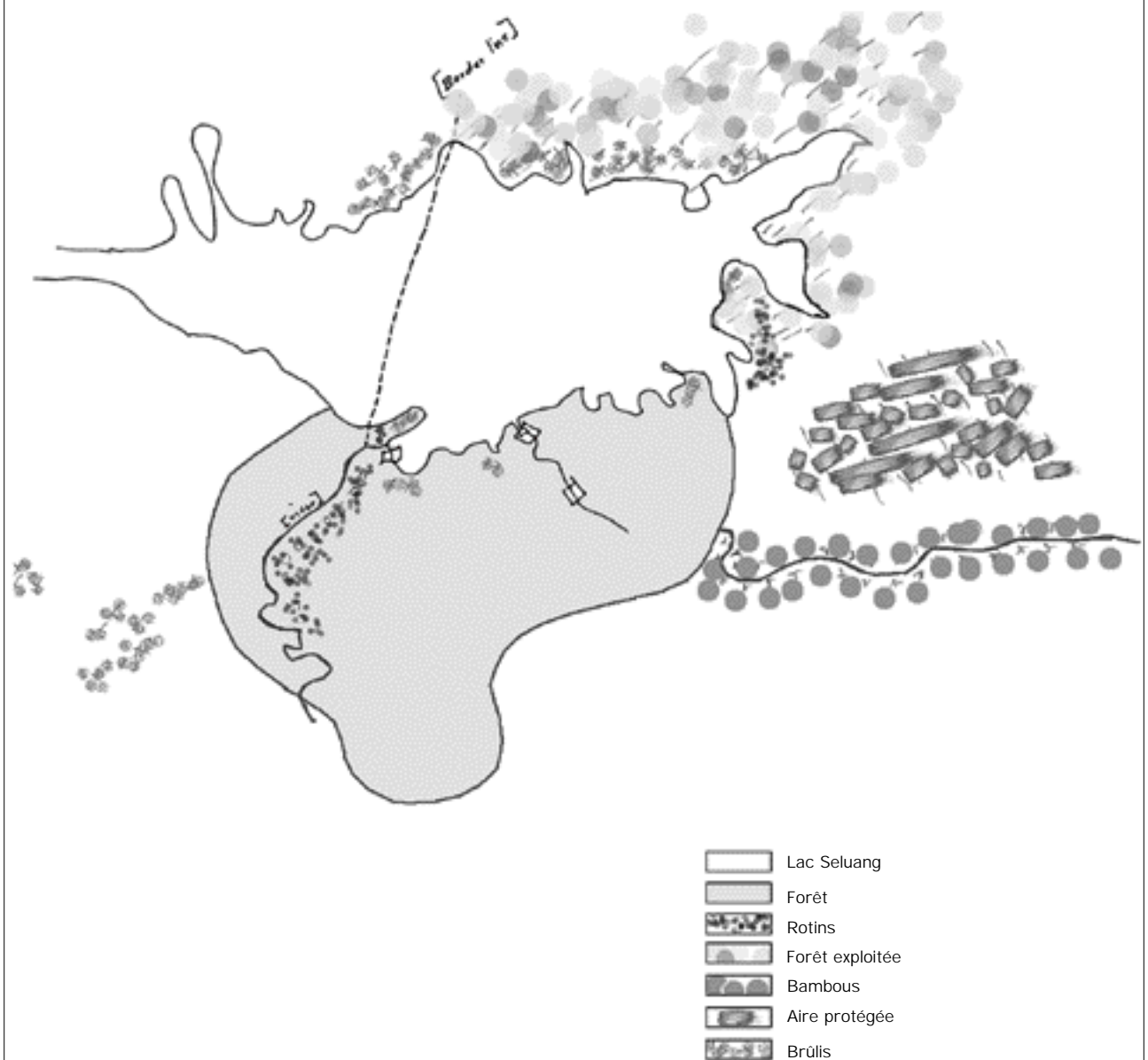
restreinte pour refléter les pratiques de gestion des participants et celles des autres personnes qui ont un impact sur la vie quotidienne des participants, et qui ne peuvent être négligés. Si vous disposez d'un caméscope, vous pouvez revenir sur ce que vous avez filmé ; en visionnant les séquences enregistrées avec les participants et en écoutant ce qui a été dit, ils peuvent vous donner des renseignements complémentaires.

DURÉE : Il faut compter deux heures de préparation avec l'animateur et la personne qui prendra des notes, et environ deux heures pour chaque groupe.

ANALYSE ET NOTATION : Préparez une nouvelle feuille de calcul « cartographie » sur le tableur avec la liste des C&I en question. Notez les témoignages et les renseignements obtenus au cours de ces séances de cartographie, qui vont vous aider dans votre évaluation des C&I.

Attribuez-leur une note de 1 (le moins durable) à 10 (le plus durable). Reprenez la liste principale des C&I et examinez les renseignements que vous avez notés. Résumez ceux qui se rapportent à ces C&I. Par exemple, si une information vous a été donnée sur les conflits, inscrivez-la sous les indicateurs 1.1.3 et/ou 1.2.1. Introduisez dans la feuille de calcul principale, sous le critère ou l'indicateur concerné, un résumé de cette information avec la note attribuée, sans oublier sa source.

CARTE DU TERROIR VILLAGEOIS DE DANAU SELUANG
À LA LISIÈRE ORIENTALE DE LA RÉSERVE DE DANAU SENTARUM
(OUEST-KALIMANTAN, INDONÉSIE)



2.3. ACCÈS DES GÉNÉRATIONS SUCCESSIVES AUX RESSOURCES FORESTIÈRES ÉVALUATION PAR LA MÉTHODE DES PETITS CAILLOUX²⁰

La gestion forestière durable renferme, par définition, un aspect « intergénérationnel ». Par cette méthode, nous tentons de déterminer les changements qui se produisent et la manière dont ils sont perçus par les acteurs forestiers.

OBJECTIFS :

○ Évaluer l'orientation des changements relatifs à l'accessibilité des ressources dans la zone (Critère 1.1).

○ Évaluer le sentiment de sécurité des gens au sujet de l'accès des générations successives aux ressources forestières (Critère 1.3 ; indicateur 1.1.5).

PARTICIPANTS : Sélectionnez 12 à 15 participants dans chacun des groupes des parties prenantes les plus importantes de la zone²¹. Veillez à ce que le nombre d'hommes et celui de femmes soient à peu près égaux et assurez-vous de tenir compte d'autres différences sociales localement importantes (âges, ethnies, etc.). Votre propre expérience et les conditions locales doivent guider votre choix de faire répartir les cailloux individuellement ou collectivement, par des groupes homogènes. S'il s'agit d'une répartition collective, n'oubliez pas de relever les caractéristiques démographiques utiles du groupe (âges, répartition des sexes, ethnies, professions, etc.). Les données sont d'autant plus fiables que les groupes ou les personnes réunis sont d'âges semblables car la perception des générations est liée à l'âge des personnes interrogées.

MATÉRIEL : Un masque de formulaire vous est présenté plus loin. Préparez 100 petits cailloux, à répartir entre trois générations : grands-parents, parents, petits-enfants²². Vous pouvez aussi vous servir d'assiettes ou de coupelles, ou encore dessiner des cases sur une grande feuille de papier, chacune représentant une génération. S'il semble difficile de manier 100 cailloux, réduisez-en le nombre (avec 50 ou 33, les calculs restent simples). Mais il est important de rester cohérent.

MÉTHODES : Expliquez aux participants ce qu'ils auront à faire et pourquoi. Dites leur que vous cherchez à savoir comment l'accès local aux ressources évolue avec le temps et ce qu'ils entrevoient comme perspectives d'avenir²³. Demandez-leur de penser à toutes les ressources forestières au cours du temps (depuis le temps de leurs grands-parents, en passant par l'époque actuelle et jusqu'à l'époque de leurs petits-enfants)²⁴. Il est recommandé que les participants définissent eux-mêmes à quelle génération ils appartiennent (y compris en donnant leurs âges), ce qui complètera mieux les résultats des autres méthodes qui prennent en compte le temps.

²⁰ Comme la méthode des petits cailloux ne lui apportait pas entière satisfaction, Günter a ici aussi utilisé un questionnaire. Pour cerner les aspects de la durabilité entre les générations, il a posé la question suivante : « ... donnez votre avis sur les changements qui se sont produits au cours du temps en ce qui concerne l'accès aux ressources forestières par les générations successives (10 = élevé, 1 = faible) : Grands-parents____, vous-même____ et petits-enfants____. » Il a terminé en demandant « Sur quoi vous êtes-vous appuyé pour donner ces estimations : sur la réduction des surfaces forestières ou sur les restrictions de gestion ? » (com. pers. 12/97).

²¹ On ne recherche pas une représentation proportionnelle des parties prenantes mais on cherche plutôt à recueillir l'avis de tous les types d'acteurs forestiers présents dans la zone.

²² Sardjono et al. (1997) ont divisé la population en cinq générations : les grands-parents, les parents, la génération interrogée, les enfants, les petits-enfants. Porro et Porro (1998) prennent en compte les parents, la génération présente, les enfants et les petits-enfants.

²³ Tchikangwa et al. (1998) se sont heurtés à la difficulté de traduire le concept « d'accès aux ressources » en langue locale. Ils ont remplacé la « sécurité d'accès aux ressources » par la « fréquence des conflits par génération ». McDougall (1998) a rencontré les mêmes difficultés et a expliqué cette notion d'accès aux populations locales comme signifiant à la fois « l'abondance, la qualité de la ressource et la possibilité / l'autorisation de l'utiliser ».

²⁴ On peut déterminer les proportions des ressources prélevées par chaque génération (comme l'ont fait Tiani et al., 1997) ou la quantité de ressources disponibles pour chaque génération (comme l'ont fait Brocklesby et al., 1997). Ces deux interprétations contribuent l'une comme l'autre à l'évaluation des critères concernés. Mais pour une comparaison entre sites, il faut choisir l'une ou l'autre de ces interprétations et s'y tenir.

Cette méthode devrait fournir de précieuses indications sur les sentiments de sécurité d'accès aux ressources entre les générations, outre qu'elle complète les renseignements obtenus à partir des tableaux historico-écologiques. Porro et Porro (1998) suggèrent d'utiliser la méthode des petits cailloux pour les changements qui affectent à la fois l'accès aux ressources et le bien-être social.

Une petite mise en garde n'est pas inutile à ce stade : retracez bien l'histoire des migrations des populations en question. Si les parents ou les grands-parents se sont déplacés depuis une zone située à quelque distance, cela a nécessairement des répercussions sur l'interprétation de l'abondance ou de la rareté des ressources relativement au contexte local actuel.

Avant de débiter la répartition des petits cailloux entre les générations, il est important d'expliquer aux gens que toutes les ressources forestières vous intéressent. Demandez aux participants de répartir les 100 cailloux entre les générations (grands-parents, génération interrogée, petits-enfants). Les participants peuvent définir la quantité de cailloux à allouer à chaque génération sans les compter (mais vous devrez ensuite le faire). Notez les résultats sur le formulaire.

DURÉE : Cette méthode est une des plus rapides que nous ayons utilisée : elle prend 1 à 2 mn par personne si elle est effectuée individuellement, et de 15 à 30 mn pour des groupes d'une quinzaine de personnes (Tiani *et al.*, 1997). Selon Sardjono *et al.* (1997) les entretiens duraient en moyenne 4 mn sur un des sites et 6 mn dans l'autre ; Brocklesby *et al.* (1997) ont passé en moyenne 7 mn 48 s par entretien. Ils ont passé quatre heures à adapter le questionnaire à la zone d'étude et plus de 4 h 48 mn en entretiens (32 entretiens avec 77 participants). Les estimations de Diaw *et al.* (1998) sont de 2 minutes par entretien.

ANALYSE ET NOTATION : Les données peuvent être saisies dans le tableur sur une feuille de calcul « génération » (voir le manuel n°7) et être ainsi facilement analysées. Il faut mettre en évidence les différences de répartition moyenne des cailloux entre les générations. Les résultats seront d'autant plus intéressants que les analyses auront été menées de la même manière par sexes, groupes ethniques, professions, et autres groupes de participants pertinents distingués dans la zone d'étude.

En ce qui concerne le Critère 1.1, on peut supposer qu'un nombre de cailloux alloués aux petits-enfants bien inférieur à celui de la génération interrogée ou de celle des grands-parents traduit un sentiment d'insécurité des gens à l'égard de l'accès aux ressources de leurs enfants. Un tel résultat peut aussi indiquer un réel problème de maintien des ressources. Il peut aussi laisser supposer que les participants ne lient pas l'avenir de leurs enfants à la gestion des ressources forestières (Critère 1.3). Les différences de perception entre les parties prenantes peuvent aussi être instructives (sur les questions d'équité : pour les mécanismes de partage des bénéfices - i 1.2.1, l'emploi - i 1.2.2, les préjudices - i 1.2.4).

Au Cameroun, Brocklesby *et al.* (1997) et Tiani *et al.* (1997, voir les exemples en fin de chapitre) ont constaté une diminution manifeste des ressources forestières escomptées dans l'avenir, ce qui suggérerait un problème de durabilité (sans doute une note de 3, dans notre système de notation de la durabilité). Les résultats obtenus par Sardjono *et al.* (1997) en Indonésie semblent traduire une vision bien plus optimiste de l'avenir (avec, en conséquence, une note correspondante plus élevée).

E XEMPLES D'ANALYSES DE DONNÉES

**RÉPARTITION DES CAILLOUX PAR GÉNÉRATION
EN FONCTION DU SEXE ET DU GROUPE D'USAGERS (MONT CAMEROUN)
(BROCKLESBY ET AL., 1997)**

Sexe	Génération	GROUPE D'USAGERS				Moyenne
		Travailleur CDC (n=17)	Agriculteur autochtone (n=22)	Etranger (n=20)	Utilisateur de bois (n=18)	
Féminin	Grands-parents	43	72	65	56	59
	Personne interrogée	34	22	26	34	29
	Petits-enfants	23	6	9	10	12
Masculin	Grands-parents	53	54	57	54	54
	Personne interrogée	31	29	28	31	30
	Petits-enfants	16	17	15	15	16
Moyenne	Grands-parents	48	63	61	55	57
Moyenne	Personnes interrogées	33	26	27	33	29
Moyenne	Petits-enfants	20	12	12	13	14

Note : les moyennes sont arrondies à l'entier le plus proche.

**ACCÈS AUX RESSOURCES AU COURS DU TEMPS
(ADAPTÉ DE TIANI ET AL., 1997)**

Génération	Femmes	Hommes	Moyenne
Grands-parents	24	25	25
Parents	54	58	56
Petits-enfants	22	17	20
Total	100	100	100


Note : les moyennes sont arrondies à l'entier le plus proche.

MÉTHODE DE RÉPARTITION DES PETITS CAILLOUX
 - ACCÈS AUX RESSOURCES AU COURS DU TEMPS -

Nombre de personnes interrogées	Âge	Groupe ethnique	Sexe	Génération		
				Grands-parents	Personnes interrogées	Petits enfants

Les quatre premières colonnes contiennent les caractéristiques démographiques qui permettront des tris ultérieurs.

La répartition des 100 cailloux (ou les pourcentages) est reportée dans les trois dernières colonnes.



**Évaluation
des droits et des moyens
pour une gestion forestière
coopérative et équitable**

3



Nous avons au départ envisagé le deuxième principe (voir Chapitre « La crème des C&I », **Principe 2**, page 20) comme une condition nécessaire à la participation des populations locales à la gestion forestière. Après une première série de tests centrés sur la mesure de la participation des populations, nous avons modifié le libellé de ce principe pour tenir compte du fait que dans de nombreuses forêts du monde, les populations locales s'impliquent déjà quotidiennement dans la gestion forestière (voir, par exemple, Colfer et Wadley, 1996). Au contraire, dans de nombreux cas, c'est plutôt la participation des sociétés forestières à la gestion locale qui pose problème. Nous avons donc reformulé la question en termes de droits et de moyens pour une gestion forestière coopérative et équitable²⁵.

Comme dans le chapitre précédent, l'importance relative de ce principe (30%) fait intervenir à la fois notre expérience passée et un jugement personnel important. Nous considérons comme essentielle la notion d'une gestion forestière coopérative, pour les raisons suivantes :

- sans une telle coopération, les autres parties prenantes ne peuvent pas avoir accès aux précieuses connaissances indigènes des multiples utilisations de la forêt ;

- les acteurs forestiers (en particulier les communautés locales et les travailleurs des sociétés forestières) sont susceptibles d'exercer des effets tant positifs que négatifs sur les forêts locales. Prêter attention à leurs intérêts permet d'augmenter la probabilité de prédominance des effets positifs ;

- compte tenu de leur dépendance, de leur pauvreté et de leur absence de pouvoir, les besoins des acteurs forestiers doivent être, pour des raisons éthiques, pris en considération par les groupes en général plus riches et plus puissants qui exploitent les ressources forestières locales.

Comme l'ont fait observer Tchikangwa et son équipe d'évaluation des C&I en 1996 (Prabhu *et al.*, 1998), en pouvant s'exprimer sur la gestion, les populations locales ont, entre autres, le pouvoir ou la capacité de protéger et de gérer les ressources locales (comme cela est décrit dans le chapitre précédent sur la sécurité de l'accès aux ressources entre les générations).

De même que dans le chapitre précédent, nous sommes davantage convaincus de l'universalité des principes et des critères présentés ci-après que de celle des indica-

teurs. Comme précédemment, vous devrez préparer une feuille de calcul spécifique pour l'utilisation de la présente méthode, puis entrer les résultats finaux dans la feuille de calcul principale des C&I. Vous aurez à attribuer des notes à ces C&I, de 1 (non durable) à 10 (durable).

Cette évaluation débutera par une visite au siège local de la compagnie forestière. C'est le meilleur moyen d'évaluer la connaissance des langues locales par le personnel de l'entreprise (objet de l'indicateur 2.1.1). La plupart des indicateurs du Critère 2.2 pourront aussi y être évalués (par exemple, l'indicateur 2.2.1 concernant l'existence de plans et de cartes ; l'indicateur 2.2.3 concernant les études de base sur les systèmes humains ; l'indicateur 2.2.5 sur la gestion des PFNL). Par ailleurs, l'indicateur 2.2.2 sur l'accessibilité des documents de planification, cartes et études, devra être vérifié dans les villages. Faites une estimation préliminaire de la note de chacun de ces indicateurs, en notant vos raisons (preuves et arguments sur lesquels s'appuie votre estimation).

Pour évaluer l'existence d'un partage des droits et des responsabilités en matière de gestion forestière, nous proposons une méthode plus formelle, celle de la répartition des petits cailloux pour apprécier les « droits et les moyens de gérer les ressources ». Il est essentiel de ne pas oublier qu'au fur et à mesure du déroulement de votre étude, les échanges avec les populations locales vous apporteront des renseignements supplémentaires qualitatifs qui préciseront leur situation. Ne gaspillez pas cette information complémentaire et introduisez-la dans une rubrique de la feuille de calcul destinée à documenter les preuves et les arguments.

²⁵ Ce principe a été libellé de différentes manières, notamment « droits et responsabilités » (au lieu de « droits et moyens »), « pour une cogestion équitable des forêts » (au lieu de « de manière coopérative et équitable »), « acteurs forestiers » (au lieu de « parties prenantes concernées »). Il faut admettre que ce libellé est susceptible de continuer à évoluer.

UNE AUTRE UTILISATION DE LA MÉTHODE DES PETITS CAILLOUX²⁶

OBJECTIFS :

○ Déterminer l'importance des interactions entre les parties prenantes (en tant que condition nécessaire à une coopération effective dans la gestion, Critère 2.1).

○ Définir le partage des droits et des responsabilités de gestion entre les parties prenantes, et son degré d'acceptation par les gens (Critères 2.2 et 2.3).

PARTICIPANTS : Il vous faudra obtenir 12 à 15 réponses de la part de chaque partie prenante, groupe d'usagers ou catégorie sociale que vous voulez analyser²⁷. Ces groupes devront au moins comprendre des hommes et des femmes, différents groupes ethniques et plusieurs types d'occupations principales. Au Cameroun, il était essentiel d'inclure des personnes âgées, des adultes dans la force de l'âge et des jeunes. Il faut que les groupes soient clairement impliqués dans la gestion forestière.

Vous pouvez procéder à des entretiens collectifs (5 à 15 personnes) ou individuels. Dans le premier cas, le groupe doit être relativement homogène (par exemple, uniquement des femmes, des personnes d'une même ethnie, des personnes exerçant le même métier ou la même activité). Vous aurez besoin des données démographiques habituelles pour chaque participant (âge, sexe, groupe ethnique, etc.) que vous utiliserez dans les analyses ultérieures, partant du principe que les différents groupes ont des intérêts et des préjugés différents dont il faut tenir compte pour interpréter leurs contributions relatives.

MATÉRIEL : Commencez par rassembler 100 petits cailloux. Préparez un tableau avec des cases suffisamment grandes pour que les participants puissent distribuer les cailloux sur les lignes du tableau²⁸. Les aspects de la gestion forestière sont listés dans les lignes (voir exemple page 50). Les intitulés des colonnes correspondent aux parties prenantes les plus importantes (y compris mais pas nécessairement limité aux acteurs forestiers). Brocklesby *et al.* (1997) recommandent de subdiviser les colonnes en deux sous-colonnes pour distinguer les deux sexes ; Porro et Porro (1998) n'y sont pas favorables. Pour faciliter les entretiens, il peut être, en effet, judicieux de prévoir des formulaires distincts pour les hommes et les femmes afin de distinguer leurs rôles respectifs dans les différents aspects de la gestion. Préparez plusieurs tableaux sur de petites feuilles de papier afin d'y reporter les données recueillies (Formulaire A ci-après)²⁹.

Le Formulaire B comporte, quant à lui, une ligne par partie prenante, la partie gauche servant à désigner le groupe en question et la partie droite permettant de prendre des notes sur la fréquence des interactions entre les parties prenantes.

Avant chaque réunion, réviser la liste des C&I de manière à avoir bien en tête les renseignements recherchés. Les avis et les sentiments exprimés par les participants en remplissant les formulaires peuvent être aussi utiles que les résultats quantifiés. Tenez-en compte. N'oubliez pas de relever la composition démographique de votre groupe (ethnie, sexe, âge, profession, etc.) que vous utiliserez dans les analyses ultérieures.

²⁶ Nous nous sommes inspirés des travaux d'Ostrom (1994) et de Gender Analysis and Forestry (1995) pour créer cette méthode. Initialement, cette dernière comprenait deux volets distincts, un pour les « moyens de gestion » et un pour les « droits ». Mais comme les fonctions énumérées reflétaient bien les responsabilités et que les chercheurs avaient remarqué un nombre significatif de réponses identiques pour les « droits » et les « moyens », ces deux volets ont été réunis.

²⁷ Encore une fois, on ne recherche pas une représentation proportionnelle, mais on cherche plutôt à recueillir les avis des différents acteurs forestiers de la zone étudiée.

²⁸ Diaw *et al.* (1998) ont utilisé des assiettes plutôt que des colonnes pour représenter les différentes parties prenantes, en répartissant les 100 cailloux entre les assiettes. Tiani *et al.* (1997) ont demandé aux participants de donner une note sur 20 pour chaque partie prenante (de la même manière que pour le barème scolaire camerounais) plutôt que d'utiliser 100 objets ; ils trouvaient ce nombre trop élevé pour être facilement appréhendé et les calculs trop compliqués.

²⁹ Porro et Porro (1998) ont proposé d'intégrer le formulaire A à la méthode participative du tri de cartes (manuel n°6) et de se concentrer plutôt sur le formulaire B.

MÉTHODE : Identifiez, grâce à vos évaluations précédentes (chapitre 1), trois à cinq groupes de parties prenantes qui jouent un rôle significatif dans la gestion forestière³⁰. Ces groupes seront listés dans les formulaires A et B (voir les exemples ci-après) et feront partie de l'échantillon des personnes interrogées.

Expliquez aux personnes interrogées (ou aux groupes) que vous souhaitez comprendre qui sont, à leur avis, les personnes responsables de la gestion forestière dans la zone. **Quelles sont celles qui gèrent actuellement la forêt ?** Il y a une autre question importante à laquelle les populations locales devraient pouvoir vous répondre : selon elles, **qui devrait avoir le droit de gérer la forêt ?** Ayez l'esprit clair sur les forêts dont vous parlez. Précisez ce que vous entendez par « droits ».

Expliquez que les lignes du tableau correspondent aux différents droits et responsabilités qui concernent la gestion forestière et que vous souhaitez que les participants répartissent les 100 cailloux entre les parties prenantes listées en haut du tableau. Ils le feront pour chacune des lignes. Ils n'auront pas besoin de compter les cailloux ; des estimations qualitatives suffisent (mais vous devez les compter et noter ces distributions dans les formulaires préparés à l'avance à cet effet).

DURÉE : Adapter le formulaire à la situation locale et former des assistants de terrain prend environ quatre heures. Chaque entretien ne dure pas plus d'une heure. La saisie des données et leur analyse nécessitent environ 5 heures.

ANALYSE ET NOTATION³¹ : Il vous faudra analyser les résultats par groupe d'utilisateurs ou de parties prenantes, ou selon les classes sociales que vous aurez choisies d'interroger. Dans chaque formulaire, la moyenne de chacune des fonctions de la gestion forestière (colonne de gauche) sera calculée, ce qui donnera une vision globale de la gestion de la forêt. Si vous avez procédé à des entretiens individuels, les résultats seront saisis sur une feuille de calcul des « droits », pour calculer alors les moyennes par groupe (par exemple,

groupes des femmes, des Dayak, des gestionnaires forestiers, qui ont répondu). Ainsi, les notes moyennes attribuées à chaque partie prenante inscrite sur le formulaire (intitulés des colonnes) peuvent être comparées à celles de tous les groupes de personnes interrogées.

Vous chercherez d'abord à dégager les points de consensus sur les droits et les responsabilités entre les groupes de personnes interrogées (pour le Critère 2.3), puis à déterminer, d'après les réponses des gestionnaires forestiers classiques, si ceux-ci reconnaissent les rôles des gestionnaires informels des forêts (indicateur 2.2.4). Appliquez le même mode de notation que celui utilisé auparavant (voir plus loin).

Vous pouvez ensuite procéder à l'analyse du formulaire B. Quels renseignements avez-vous rassemblés sur les interactions entre les personnes (Critère 2.1) ? Y a-t-il des interactions régulières entre les communautés locales et les employés de la société forestière ? Les parties prenantes les plus importantes se réunissent-elles ? Là aussi, gardez en mémoire les indicateurs de l'encadré précédent et saisissez dans la feuille de calcul concernant les « droits », sous le critère ou l'indicateur approprié, les témoignages que vous aurez rassemblés pendant les entretiens. Effectuez une évaluation de la durabilité (1 à 10) pour chaque nouveau témoignage.

La dernière étape consiste à remplir la feuille de calcul principale. Saisissez vos observations à la fois qualitatives et quantitatives, notées de la même manière que dans les autres méthodes : la note « 1 » correspond aux situations qui ne semblent pas durables (absence d'accord sur les rôles, aucun respect des contributions locales à la gestion), la note « 10 », aux situations les plus durables (accord sur les rôles et respect par les gestionnaires officiels des apports propres aux autres parties prenantes).

³⁰ Tiani et al. (1998) par exemple, ont considéré l'état, les populations locales, l'industrie forestière et les artisans. Brocklesby et al. (1997) ont identifié les autochtones, le projet du Mount Cameroon, les fonctionnaires du gouvernement, la compagnie forestière et la Cameroon Development Corporation. Sardjono et al. (1997) ont opté pour deux groupes ethniques, les concessionnaires forestiers et le gouvernement.

³¹ Des conseils supplémentaires pour l'analyse de ces données figurent dans le manuel n°7.



FORMULAIRE A – DROITS ET MOYENS POUR GÉRER LA FORÊT

FONCTIONS DE LA GESTION	GESTIONNAIRES DE LA FORÊT								Total	
	Pygmées		Bantous		État		Société forestière			
	H	F	H	F	H	F	H	F		
Définition et protection des limites										
Elaboration et application des règles et règlements										
Contrôle de l'application des règles										
Résolution des conflits										
Direction et organisation des processus, des acteurs										
Fixation de pénalités et de sanctions										
Sommes	600	600	600	600	600	600	600	600		

Attribuez à chaque gestionnaire des droits et des responsabilités pour gérer la forêt, en fonction des différents aspects de la gestion énumérés dans la première colonne. Répartissez les cailloux ou les pourcentages entre les parties prenantes sur chaque ligne, en distinguant les hommes (H) des femmes (F). Il sera sans doute nécessaire de s'appuyer sur quelques exemples particulièrement parlant pour la zone considérée.

Dans l'exemple suivant, des femmes et des hommes de la Réserve du Dja ont réparti les cailloux entre les parties prenantes listées à gauche du tableau (gouvernement, circonscription, etc.). Pour obtenir l'évaluation globale des « droits de gestion », la moyenne des répartitions (matérialisées par les cailloux

distribués entre les parties prenantes pour chacune des six fonctions de la gestion énumérées dans le formulaire précédent) a ensuite été calculée. Ces analyses peuvent être conduites par sexe (comme ci-dessous), par groupe ethnique, selon l'âge, ou toute autre caractéristique démographique pertinente.

DIFFÉRENCES D'OPINIONS SELON LE SEXE SUR LES DROITS À GÉRER LA FORÊT (RÉSERVE DU DJA, CAMEROUN)

Parties prenantes	Femmes (n = 22)	Hommes (n = 19)	Moyenne
<i>Gouvernement</i>	43	35	39
<i>Circonscription</i>	12	16	14
Agence de développement	5	4	5
Entreprise forestière	2	0	1
<i>Personnes âgées</i>	13	21	17
Kako	7	6	7
Nzimé	13	11	12
Baka	6	6	6

Les lignes en clair et en italique indiquent un désaccord entre femmes et hommes, d'après un test de Mann-Whitney, avec $\alpha = 0,05$.

FORMULAIRE B - NIVEAUX D'INTERACTIONS - EXEMPLE FICTIF

Parties prenantes	Origine de l'interaction
Kenyah et compagnie forestière	▶ La société a construit une route qui traverse une plantation d'ananas du village. Les Kenyah demandent une compensation. Deux réunions ont eu lieu.
Compagnie forestière et Kenyah	▶ La société, pour soutenir ses plans d'extension des plantations forestières, souhaite que les Kenyah plantent des <i>Acacia mangium</i> . Visites régulières par la société, hebdomadaires ou tous les quinze jours.
Compagnie forestière et Kutai	▶ La société est mécontente parce que les Kutai abattent des arbres exploitables. Rumeurs selon lesquelles la société ferait intervenir les forces de l'ordre.
Kutai et compagnie forestière	▶ Une jeune fille Kutai (musulmane) est enceinte d'un ouvrier forestier chrétien originaire d'une des îles orientales. Rumeurs attisant le conflit, situation potentiellement explosive.
Gouvernement et compagnie forestière	▶ Le gouvernement soupçonne des infractions dans le paiement des redevances forestières. Problème résolu sans que la société ait payé officiellement des taxes supplémentaires. Localement, soupçons de collusion et pots-de-vin.

Description du groupe : Huit agricultrices Kenyah, âgées de 18 à 45 ans
(comprend au moins le sexe, l'âge, l'ethnie, l'occupation principale).



**Évaluation
des autres aspects**

4



A ce jour, les C&I rassemblés sous le **Principe 3** (poids relatif 30% voir Chapitre « La crème des C&I », page 21) n'ont pas encore fait l'objet de recherches méthodologiques ni de tests de la part du CIFOR. Ils représentent cependant une synthèse partielle des tests sur le terrain des C&I sociaux autres que ceux ayant trait à la « sécurité de l'accès aux ressources entre les générations » et aux « droits et moyens pour une gestion forestière coopérative et équitable ». Comme ils nous apparaissent importants pour le bien-être social, nous avons décidé de les présenter maintenant en précisant comment ils pourraient être évalués.

Revenez à la feuille de calcul principale des C&I. Comme pour les autres principes, critères et indicateurs, gardez en mémoire ces C&I lors de l'application des méthodes précédemment définies. Vous constaterez que, grâce à votre vigilance, vous continuerez à apprendre sur ces aspects tout au long de vos échanges avec les populations locales et le personnel de la société forestière ainsi qu'au cours de vos observations quotidiennes.

S'agissant du Critère 3.1, votre jugement personnel sera très important. Par exemple, l'agriculture itinérante (le système de culture le plus courant dans les régions tropicales où opèrent les sociétés forestières) peut avoir toutes sortes d'incidences sur l'environnement local³². Dans un grand nombre de régions où nous avons travaillé, l'agriculture itinérante ne représentait pas un danger, grâce à de longues périodes de jachère et grâce à des systèmes agroforestiers complexes. Dans certaines régions, l'agriculture itinérante peut constituer une utilisation destructrice des terres (notamment là où des migrants sans tradition forestière se sont récemment installés). Il n'est pas toujours recommandé de croire tout ce qu'on vous dira. Faites votre propre jugement.

Dans le cas de l'indicateur 3.1.1, tenez compte de la durée des jachères ; vérifiez s'il existe un système traditionnel complexe de connaissance des forêts (comprenant des appellations pour chaque stade de recrû forestier ainsi que des ensembles variables de produits collectés ou

gérés dans chacun de ces stades de régénération forestière) ; déterminez le niveau de dépendance des gens vis-à-vis des forêts (la chasse, la pêche et la collecte de produits forestiers dits « sauvages » peuvent avoir d'importantes incidences nutritionnelles).

Pour l'indicateur 3.1.2, les services de santé locaux et les fonctionnaires du gouvernement pourront sans doute donner des renseignements pertinents.

Concernant le Critère 3.2 traitant de la relation entre la gestion forestière et la santé humaine, passez du temps avec le personnel de la société forestière et sur les chantiers d'exploitation. Pour l'indicateur 3.2.1, discutez avec le personnel de la compagnie forestière ainsi qu'avec les responsables locaux de la santé. Le comportement et l'équipement des travailleurs forestiers vous informeront sur l'indicateur 3.2.3 (portent-ils des casques dans les zones dangereuses ? Portent-ils des chaussures de protection au cours des travaux d'exploitation ?). L'indicateur 3.2.2 nécessitera de passer du temps à noter des observations dans les centres de santé et/ou dans les villages de la zone.

Pour le Critère 3.3 sur la relation entre le maintien de la forêt et les aspects culturels, discutez à la fois avec les populations locales et le personnel de la société forestière. La plupart du temps, ce dernier —comme le personnel des services forestiers— ignore et ne respecte pas les cultures des communautés locales. Dans ce cas,

³² On trouvera une excellente description générale de certaines questions liées à l'agriculture itinérante dans Warner (1991).

toute gestion coopérative sera difficile, comme le sera aussi toute tentative pour pérenniser la ressource forestière.

L'indicateur 3.3.1, qui se rapporte à la connaissance et à la compréhension des gestionnaires classiques, ne pourra être évalué que sur les lieux où travaillent les employés de la société forestière (camps de base ou chantiers forestiers).

L'indicateur 3.3.2, concernant la prise en compte de ces connaissances dans les plans d'aménagement, nécessitera non seulement l'étude de ces plans mais aussi l'évaluation de leur application. Cette intégration a-t-elle véritablement eu lieu sur le terrain ?

L'indicateur 3.3.3, traitant du niveau d'intégrité culturelle, nécessitera des entretiens avec les populations locales. Des informations utiles pour l'évaluation de cet indicateur peuvent vous être données dans les centres de santé et dans différents services administratifs locaux. Les changements constatés dans le nombre de délits, d'arrestations, d'interruption de scolarité, d'émigration, de conflits interethniques, sont autant d'indices possibles d'un malaise susceptible de compromettre l'intégrité culturelle.



**Mode
de notation**

5



Vous devez maintenant disposer d'une grande feuille de calcul sur tableur avec les trois principes et leurs critères et indicateurs. En regard de chaque indicateur doivent figurer les témoignages et les renseignements qui s'y réfèrent ainsi qu'une note de durabilité (de 1, pour les situations les moins durables, à 10, pour les situations les plus durables).

Identifiez maintenant les C&I sans témoignage ou sans note. Essayez de compléter les données manquantes (grâce à une mission supplémentaire pour refaire une évaluation, grâce à votre mémoire ou à votre connaissance de la situation générale ou par des discussions avec d'autres membres de l'équipe). Examinez vos informations d'un œil critique et assurez-vous que vos évaluations ne reposent que sur des cas réels correctement documentés.

Pour chaque indicateur, calculez maintenant la moyenne des notes attribuées à chaque témoignage ou renseignement. Elle correspondra à la note moyenne de chaque indicateur.

Ensuite, calculez pour chaque critère la moyenne des notes attribuées aux indicateurs s'y référant. Elle correspondra à la note moyenne de chaque critère. Vous pouvez alors estimer le degré d'évaluation de chaque critère dans le cadre de chaque principe.

Pour l'évaluation des principes, vous pouvez calculer la moyenne des notes des critères de chaque principe. Vous pouvez alors, par exemple, dire que la note globale moyenne de durabilité pour la sécurité d'un accès aux ressources entre les générations est de 7.

La dernière étape consiste à évaluer globalement le bien-être social. Celui-ci sera mesuré de la manière suivante :

○ la moyenne globale des notes des critères de chaque principe (voir le calcul précédent) est multipliée par l'importance relative allouée à ce principe (par exemple, si la note moyenne des critères de la sécurité d'un accès aux ressources entre les générations (Principe 1) est de 6, vous multipliez 6 par 0,4) ;

○ les valeurs obtenues pour les trois principes seront ensuite additionnées pour donner la note globale du bien-être social.

Une note globale égale à 1 ou 2 est inacceptable. Une note comprise entre 3 et 6 est passable. Une note entre 7 et 10 peut être considérée comme bonne.

Toutefois, l'existence d'une note inférieure à 3 pour l'un des critères, même si la note moyenne globale est acceptable, est un signal d'alerte : les gestionnaires doivent sérieusement s'efforcer d'améliorer la gestion de la zone évaluée.

N'oubliez pas que **cette combinaison de C&I sociaux (les trois principes confondus) représente un tiers de l'ensemble de l'évaluation forestière**. Les deux tiers restants se rapportent à l'écologie et à la gestion classique des forêts.



Glossaire

Acteurs forestiers
(angl. : forest actors)

Personnes qui comptent dans la gestion forestière durable ; catégories de parties prenantes considérées comme importantes et dont les sociétés forestières doivent se préoccuper dans le cadre de la gestion des UGM (Colfer *et al.*, 1999).

Critère
(angl. : criterion)

Caractère, signe, notion qui permet de porter un jugement d'appréciation. Dans un ensemble de principes, critères et indicateurs de la gestion durable des forêts, les critères sont les échelons intermédiaires qui intègrent l'information fournie par les indicateurs et au niveau desquels peut se cristalliser une évaluation interprétable (Prabhu *et al.*, 1996).

Dépendance
(angl. : dependency)

Certaines parties prenantes dépendent de la forêt pour leurs moyens de subsistance. Elles peuvent chasser, pêcher, collecter de la nourriture, des plantes médicinales, des fibres, du bois et/ou pratiquer l'agroforesterie. Ces ressources, fondamentales pour les systèmes micro-économiques, ont des implications importantes sur le bien-être social et, par conséquent, sur les forêts.

Droits préexistants
(angl. : pre-existing rights)

Dans de nombreuses zones forestières exploitées à des fins commerciales, les sens que recouvrent droits fonciers et droits d'usage sont sources de conflits. Il arrive que des communautés qui occupaient une zone donnée depuis longtemps ont vu leurs droits traditionnels usurpés ou sérieusement compromis. Le respect de ces revendications est une question de justice et de pragmatisme.

Gestion forestière durable
(angl. : sustainable forest management)

Manière de gérer la forêt qui maintient ou améliore ses fonctions écologiques et le bien-être social.

Groupe d'utilisateurs
(angl. : user group)

Individus identifiables qui partagent un mode d'utilisation des ressources ; dans le cas présent, de la forêt (par exemple, les chasseurs, les collecteurs d'écorces, les cultivateurs, les vendeurs de PFNL).

Indicateur
(angl. : indicator)

Variable ou composante de l'écosystème forestier ou du système de gestion qui est utilisée pour caractériser le statut d'un critère particulier, et partant la durabilité des ressources et de leurs utilisations (Landres, 1992 ; Prabhu *et al.*, 1996).

Liens culture - forêt
(angl. : forest - culture integration)

Les cultures ou les modes de vie, tendent à être intimement liés à l'environnement ; les communautés forestières ne font pas exception à cette règle. Cette intégration peut se manifester, par exemple, à travers des sites forestiers sacrés, des systèmes symboliques qui confèrent un sens à la vie et sont intimement liés à l'idée que les gens ont d'eux-mêmes, des plantes qui jouent un rôle de sécurité alimentaire en période de pénurie, et de multiples autres aspects.

Manque de pouvoir
(angl. : power deficits)

Les populations humaines qui vivent à l'intérieur et à proximité des forêts ont souvent moins de pouvoir que les autres parties prenantes. Cette relative impuissance risque de nuire à la fois aux forêts et à ces personnes qui n'auront pas les moyens de protéger les ressources dont elles dépendent.

P arties prenantes
(angl. : stakeholder)

Personnes ou groupes de personnes qui ont un intérêt dans la forêt.

P auvreté
(angl. : poverty)

Les personnes dont le niveau de vie est extrêmement bas nécessitent une attention particulière, puisqu'elles sont la preuve qu'il existe un problème de « bien-être social ». Elles sont aussi souvent les plus dépendantes des ressources forestières.

P^{FNL}
(angl. : NTFP)

Produits forestiers non ligneux, incluant les produits végétaux autres que le bois d'œuvre (fruits, fleurs, feuilles, racines, résines, bois de chauffage ou de service, rotins, bambous, fibres, etc.) ainsi que la faune sauvage (animaux vivants, dépouilles et tous produits dérivés). En toute rigueur, on devrait employer l'expression « produits forestiers autres que le bois d'œuvre » mais l'abréviation PFNL étant largement utilisée, nous l'avons reprise dans le cadre de ces manuels.

P rincipe
(angl. : principle)

Vérité ou loi fondamentale sur laquelle s'appuie un raisonnement ou une action.

P roximité à la forêt
(angl. : proximity to the forest)

Les personnes qui vivent dans ou à proximité de la forêt ont de grandes chances d'avoir un impact sur celle-ci et d'en subir les influences. De toute évidence, le sens exact de proximité variera selon les endroits et dépendra de l'état des transports et des infrastructures.

« Proximité à la forêt » nous a semblé mieux traduire la notion dynamique « d'approche » : les gens se sont approchés de la forêt, pour s'y intégrer, l'appivoiser. Cela est sensiblement différent de « proximité de la forêt » qui traduit simplement le fait que la forêt est proche des villages.

S avoir local
(angl. : local knowledge)

Ceux qui vivent ou ont vécu dans des régions forestières possèdent souvent un savoir unique et utile qu'ils tirent d'une connaissance intime et ancienne de leur environnement. Ce savoir peut être mis à profit pour améliorer la gestion forestière et responsabiliser les gens vis-à-vis de leur avenir.

V érificateur
(angl. : verifier)

Dans un ensemble de C&I, donnée ou information adaptée au contexte particulier de chaque évaluation et qui renforce la spécificité ou la facilité d'évaluation d'un indicateur (Prabhu *et al.*, 1996).



Bibliographie

- ▶ Brocklesby M.A., Etuge, P. Ntube, G., Alabi J., Anje M., Bau Bau, V. and Molua J., 1997.
CIFOR Cameroonian test of social methods for assessing criteria and indicators for sustainable forest management. Mt. Cameroon Project, Limbe, Cameroon. CIFOR Report, CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ Bruce J.W., 1989.
Community forestry : rapid appraisal of tree and land tenure. FAO, Rome.

- ▶ Colfer C.J.P., 1995.
Who counts most in sustainable forest management. CIFOR Working Paper No. 7. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ Colfer C.J.P., 1997.
A test of social science assessment methods. CIFOR methods testing manual. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ Colfer C.J.P. and Wadley R.L., 1996.
Assessing « participation » in forest management : workable methods and unworkable assumptions. CIFOR Working Paper No. 12. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ Colfer C.J.P. with Prabhu R. and Wollenberg E., 1995.
Principles, criteria and indicators : applying Ockham's Razor to the people-forestry link. CIFOR Working Paper No. 8. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ Colfer C.J.P., Wadley R.L., Woelfel J. and Harwell E., 1997a.
From heartwood to bark : Indonesian gender issues in sustainable forest management. Women in Natural Resources 18: 7-14.

- ▶ Colfer C.J.P., Wadley R.L., Harwell E. and R. Prabhu., 1997b.
Intergenerational access to resources : developing criteria and indicators. CIFOR Working Paper No. 18. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ Colfer C.J.P., Woelfel J., Wadley R.L. and Harwell E., 1996b.
Assessing people's perceptions of forests in Danau Sentarum Wildlife Reserve. CIFOR Working Paper No. 13. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ Colfer C.J.P. with Prabhu R., Günter M., McDougall C., Porro N.M. and Porro R., 1999.
Who counts most ? Assessing human well-being in sustainable forest management. Criteria & Indicators Toolbox Series No. 8. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ Diaw C., Oyono R., Sangkwa E., Bidja C., Efoua S. and Nguiebouri J., 1998.
Social science methods for assessing criteria and indicators of sustainable forest management : a report of the tests conducted in Cameroon humid forest benchmark and in the Lobe and Ntem River basins — Part 1. CIFOR Report. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ Federal Ministry for Environment, Youth and Family., 1996.
Testing of criteria and indicators of sustainable forest management within the international CIFOR project. Federal Environment Agency, Vienna.

- ▶ **FAO, 1995.**
Gender Analysis and Forestry. Forests, trees and people programme, Rome.

- ▶ **Günter M., 1998.**
Intergenerational equity and sharing of benefits on an island state. Prepared for inclusion in : Colfer (ed.) Local people in logged forests : Well-being under scrutiny. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ **IUCN, 1997.**
Beyond fences : seeking social sustainability in conservation. Volume 2 : a resource book. IUCN, Gland.

- ▶ **Joint Forest Management Support Project, 1992.**
Field methods manual I and II. Society for Promotion of Wastelands Development, New Delhi.

- ▶ **Landres P.B., 1992.**
Ecological indicators : Panacea or liability. In: D.H. McKenzie, D.E. Hyatt and J.E. McDonald (eds), Ecological Indicators, Volume 2, pp. 1295–1318. Elsevier Applied Science, London.

- ▶ **McDougall C., 1998.**
Final test of the social science methods, Bulungan, East Kalimantan. CIFOR Report. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ **Molnar A., 1989.**
Community forestry : rapid appraisal. Community Forestry Note 3. FAO, Rome.

- ▶ **Momberg E, Ato K. and Sirait M., 1996.**
Drawing on local knowledge : a community mapping training manual : case studies from Indonesia. Ford Foundation, Yayasan Karya Sosial Pancur Kasih, and WWF, Jakarta, Indonesia.

- ▶ **Mount Cameroon Project, 1996.**
Stakeholder analysis for participatory resource management. Community Development Dept., Forest Management Dept., and MINAGRI staff, Limbe, Cameroon.

- ▶ **Ostrom E., 1994.**
Neither market nor state : governance of common-pool resources in the twenty-first century. International Food Policy Research Institute, Washington, DC.

- ▶ **Oxford Dictionary of Current English, 1987.**
Oxford University Press, New York.

- ▶ **Pandey D.N., Chadha S., Chatterjee A., Swarz A. and Poffenberger M., 1997.**
Participatory mapping for joint forest management inventory, planning, and monitoring: methods manual (Volume Three). Asia Forest Network, Berkeley and New Delhi.

- ▶ Porro R. and Porro N.M., 1998.
Methods for assessing social science criteria and indicators for the sustainable management of forests : Brazil test. CIFOR Report. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ Prabhu R., Colfer C.J.P., Venkateswarlu P., Tan L.C., Soekmadi R. and Wollenberg E., 1996.
Testing criteria and indicators for the sustainable management of forests : Phase I final report. CIFOR Special Publication. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ Prabhu R., Maynard W., Eba'a Atyi R., Colfer C.J.P., Shepherd G., Venkateswarlu P. and Tiayon E., 1998.
Testing and developing criteria and indicators for sustainable forest management in Cameroon : the Kribi test — Final report. C&I Toolbox. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ Prabhu R., Haggith M., Purnomo, H. Rizal A., Sukadri D., Taylor J. and Yasmi Y., 1999.
CIMAT (Criteria and indicators modification and adaptation tool). Criteria & Indicators Toolbox Series No. 3. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ Sardjono M.A., Rositah E., Wijaya A. and Angie E.M., 1997.
A test of social science assessment methods concerning indicators and criteria for sustainable forest management in East Kalimantan. CIFOR Report. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ Stockdale M. and Ambrose B., 1996.
Mapping and NTFP inventory : Participatory assessment methods for forest-dwelling communities in East Kalimantan, Indonesia. In: J. Carter (ed.), Recent approaches to participatory forest resource assessment, pp. 170–211. Rural Development Forestry Study Guide 2. ODI, London.

- ▶ Tchikangwa B.N. with Sikoua S., Metomo, M. and Adjudo M.F., 1998.
Test des méthodes en sciences sociales de vérification des critères et indicateurs d'aménagement durable des forêts : périphérie est de la Réserve du Dja (Sud-Cameroun). CIFOR Report. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ Tiani A.M. with Mvogo Balla E., Oyono A. and Kenmegne Diesse E., 1997.
A test of social science assessment methods (near Mbalmayo, Cameroon). Report to CIFOR, Assessing Sustainable Forest Management : Testing Criteria and Indicators Project, Mbalmayo. CIFOR Report. CIFOR, Bogor, Indonesia.

- ▶ Warner K., 1991.
Shifting cultivators : local technical knowledge and natural resource management in the humid tropics. Community Forestry Note 8. FAO, Rome.

Imprimeur
Document Systems
Montpellier
Dépôt légal 3ème trimestre 2000

Crédits photos

Oiseau de paradis (Alain Compost)
Incendie de forêt en arrière plan (Alain Compost)
Papou d'Irian Jaya, Indonésie (Alain Compost)
Fleur (Andy Gillison)

Le Guide de base pour l'évaluation du bien-être social met l'accent sur les critères et indicateurs sociaux pour la gestion durable des forêts, un thème qui a fait l'objet d'une énorme controverse et de beaucoup d'incertitudes. Ce guide est conçu pour les personnes intéressées par l'évaluation de la gestion durable des forêts et ne possédant pas un degré élevé d'expertise dans les sciences sociales. Les six méthodes simples exposées dans ce manuel ont été mises au point à l'intention de scientifiques biophysiciens avec une formation universitaire. Ces méthodes peuvent aussi être utilisées par des évaluateurs dont le niveau d'expertise en sciences sociales serait plus élevé, mais elles sont présentées dans un format simplifié de type « livre de cuisine ». Le *Guide de notation et d'analyse* (manuel n°7), conçu pour être utilisé avec celui-ci, propose une aide complémentaire pour l'évaluation du bien-être social. Il inclut une méthode spécifique de notation ainsi que des directives d'analyse très détaillées.



FORAFRI

